



BUREAU VERITAS EXPLOITATION

16, chemin du Jubin

BP 26

69 571 Dardilly Cedex Téléphone: +33 4 72 29 70 70

Mail: franck.soucaille@fr.bureauveritas.com

A l'attention de Mr Stephen BRIENT

Courriel:

JMG Patners

13, rue du Docteur Lancereaux

75 008 **Paris**

Rapport mis à disposition sur le site BVLink https://bvlink.bureauveritas.com

ANALYSE DU RISQUE FOUDRE SUR LES STRUCTURES DE L'ENTREPRISE **Entrepôts logistiques - JMG Partners**

Intervention du Sans objet (Etude sur plan)



Lieu d'intervention : Projet JMG Partners - Compiègne (60)

ETAM

rue Henri POTEZ

60 280 Margny-lès-Compiègne

Numéro d'affaire : 7200426

Référence du rapport : 7200426/6.1.1.R-Rev.0

Rédigé le : 14/01/2019 Par : F.SOUCAILLE





Ce rapport contient 62 page(s)



SOMMAIRE

PREAMBULE	3
RAPPEL SUR LES OBLIGATIONS DU CHEF D'ETABLISSEMENT	3
REFERENCES REGLEMENTAIRES	4
CONDUITE DE L'ANALYSE DU RISQUE FOUDRE	6
ETENDUE DE LA MISSION	8
LIMITES DE L'ANALYSE DU RISQUE FOUDRE	8
PERSONNE(S) RENCONTREE(S)	8
RECAPITULATIF	
DOCUMENTS PRESENTES	13
DONNEES NECESSAIRES A L'APPROCHE ANALYSE DU RISQUE FOUDRE	13
IDENTIFICATION DES EVENEMENTS REDOUTES ET DES MOYENS DE PROTECTION/PREVENTION A	
STRUCTURES RETENUES DANS L'ANALYSE DE RISQUE FOUDRE	
CHOIX DE LA METHODE D'ANALYSE	17
ANALYSE DE RISQUE DETAILLEE	17

HISTORIQUE DU RAPPORT

Version - Numéro de rapport	Date	Commentaire
7200426/6.1.1.R-Rev.0	14/01/2019	Original

La dernière version de rapport annule et remplace les versions précédentes.

PREAMBULE

La foudre (ou éclair à la terre) est un phénomène naturel de décharge électrostatique qui se produit lorsque de l'électricité statique s'accumule entre un nuage et la terre.

Un potentiel électrique s'établit alors entre ces deux points. Il peut atteindre les 100 millions de volts.

Ce potentiel élevé provoque une ionisation de l'air et la création d'un canal faiblement conducteur (traceur) qui progresse par bons successifs. 90% des coups de foudre en France, se font du nuage vers le sol (éclair négatif descendant).

Lorsque le traceur est suffisamment proche du sol, des pré-décharges se produisent à la surface de ce dernier (préférentiellement au niveau d'aspérités ou d'objets pointus) et vont à la rencontre du traceur.

Le point de rencontre entre une de ces pré-décharges et le traceur détermine le point d'impact de la foudre au sol.

C'est alors que va se créer un pont conducteur entre le nuage et le sol, par lequel un important courant électrique va pouvoir transiter

La valeur du courant résultant s'étend de 2kA à 200kA pour les coups de foudre négatifs.

Ce courant est à l'origine des éclairs et du tonnerre, mais également des incendies, explosions ou des dysfonctionnements dangereux.

Les conséquences liées à la foudre peuvent être particulièrement lourdes tant en ce qui concerne les individus que les structures, et notamment en ce qui concerne les Installations Classées Pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E.).

L'arrêté du 4 octobre 2010 modifié par l'arrêté du 19 juillet 2011 définit donc les dispositions à prendre afin de limiter les conséquences dommageables de la foudre sur certaines installations classées et impose en premier lieu la réalisation d'une Analyse de Risque Foudre (A.R.F.). Cette Analyse de Risque Foudre vise à identifier les équipements et les structures dont la protection doit être assurée.

Elle détaille les obligations qui vous incombent, les risques encourus par vos structures vis-à-vis du risque foudre, et les niveaux de protection qui vous permettront, suite à la réalisation d'une étude technique telle que demandée par l'arrêté du 4 octobre 2010 modifié, de mettre en œuvre les protections adéquates.

Ce rapport contient une fiche par structure comprenant les caractéristiques essentielles de la structure, les données nécessaires à la réalisation de l'analyse de risque et le récapitulatif des niveaux de protection à mettre en œuvre pour chaque structure.

RAPPEL SUR LES OBLIGATIONS DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Le chef d'un établissement classé Installation Classé pour la Protection de l'Environnement, soumis directement ou indirectement à la section III de l'arrêté du 4 octobre 2010 modifié, doit faire réaliser par des organismes compétents (personnes et organismes qualifiés par un organisme indépendant selon un référentiel approuvé par le ministre chargé des installations classées pour la protection de l'environnement):

- Une analyse du risque foudre (A.R.F.)

L'A.R.F. identifie:

- Les structures qui nécessitent une protection ainsi que le niveau de protection associé;
- Les liaisons entrantes ou sortantes des structures (réseau énergie, réseaux de communications, canalisations métalliques) qui nécessitent une protection;
- La liste des équipements ou des fonctions à protéger;
- Le besoin de prévention visant à limiter la durée des situations dangereuses et l'efficacité du système de détection d'orage éventuel.

Elle doit être systématiquement mise à jour à l'occasion de modifications notables des structures nécessitant le dépôt d'un nouvel arrêté, à chaque révision de l'étude de dangers, ou pour toute modification des structures qui peut avoir des répercussions sur les données d'entrées de l'A.R.F.

Elle peut également être demandée par le préfet pour des structures classées ICPE non visées par l'article 16 de cet arrêté si leur agression par la foudre est susceptible de porter atteinte directement ou indirectement à la commodité du voisinage, soit pour la santé, la sécurité, la salubrité publiques, soit pour l'agriculture, soit pour la protection de la nature et de l'environnement, soit pour la conservation des sites et des monuments ainsi que des éléments du patrimoine archéologique.

Ces dispositions sont également applicables aux exploitations de carrières au sens des articles 1er et 4 du code minier.

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017) © Bureau Veritas Exploitation

- Une étude technique

En fonction des résultats de l'A.R.F., une étude technique est réalisée, définissant précisément les mesures de prévention et les dispositifs de protection, le lieu de leur implantation, ainsi que les modalités de leur vérification et de leur maintenance.

Une notice de vérification et de maintenance est rédigée lors de l'étude technique et est complétée si besoin après la mise en place des dispositifs de protection.

Un carnet de bord dont les chapitres sont rédigés lors de l'étude technique est tenu à jour par l'exploitant.

- L'installation des dispositifs de protection foudre et mise en place des mesures

L'installation des dispositifs de protection et la mise en place des mesures de prévention sont réalisées à l'issue de l'étude technique.

- Au plus tard 2 ans après la réalisation de l'A.R.F. pour les structures existantes.
- Avant la mise en exploitation pour ces structures dont la demande de mise en exploitation a été déposée après le 24 août 2008.
- La vérification des dispositifs de protection foudre

L'installation des protections doit faire l'objet d'une vérification complète par un organisme distinct de l'installateur au plus tard 6 mois après sa réalisation.

Une vérification visuelle et une vérification complète sont à faire réaliser alternativement tous les ans.

Si l'une de ces vérifications fait apparaitre la nécessité d'une remise en état, celle-ci doit être réalisée dans un délai maximum d'un mois.

Tous les événements survenus dans l'installation de protection foudre sont à consigner dans le carnet de bord. Les enregistrements des agressions de la foudre sont à dater et si possible localisés sur le site.

En cas de coup de foudre enregistré, une vérification visuelle des dispositifs de protection est à réaliser dans un délai maximum d'un mois.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Arrêté du 4 octobre 2010 modifié relatif à la prévention des risques accidentels au sein des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation

Arrêtés types du site soumis à enregistrement (N°1510, 1530 et/ ou 1532) renvoyant pour un moins une des rubriques de l'arrêté du 4 octobre 2010 modifié, relatif à la prévention des risques accidentels au sein des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation

Circulaire du 24 avril 2008 relative à la protection contre la foudre de certaines installations classées (NOR DEVP0801538C)

Norme NF EN 62305-2 (2006)

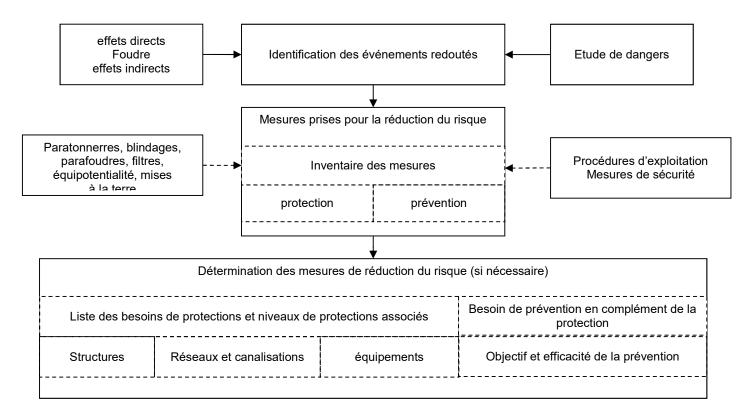
RAP-FD-ARF1 (v 11/2017) © Bureau Veritas Exploitation

Liste des rubriques auxquelles est soumis l'établissement

Rubrique	Classement	Libellé	
1510	A (F2C)	Entrepôts couverts (stockage de matières ou produits combustibles dans des)	
1530	A (F2C)	Papier, carton ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés (dépôt de) à l'exception des établissements recevant du public	
1532	A (F2C)	Bois ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés et les produits ou déchets répondant à la définition de la biomasse et visés par la rubrique 2910-A, ne relevant pas de la rubrique 1531 (stockage de), à l'exception des établissements recevant du public.	
2662	A (F2C)	Polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de)	
2663.1	A (F2C)	Stockage de Pneumatiques et produits dont 50% au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques), à l'état alvéolaire ou expansé tels que mousse de latex, de polyuréthanne, de polystyrène, etc.,	
2663.2	A (F2C)	Stockage de Pneumatiques et produits dont 50% au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques), dans les autres cas et pour les pneumatiques.	
2910	DC	Installation de Combustion à l'exclusion des installations visées par les rubriques 2770, 2771 et 2971.	
2925	D	Ateliers de charge d'accumulateurs	
4734	NC	Utilisation de produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution	
4802	NC	Fabrication, conditionnement, stockage ou emploi de gaz à effet de serre fluorés.	
A → Autorisation/ E → Enregistrement/ D → Déclaration/ DC → Déclaration avec contrôle périodique/ NC → Non classé			

CONDUITE DE L'ANALYSE DU RISQUE FOUDRE

L'analyse de risque foudre d'une structure industrielle réalisée selon la méthode de la norme NF EN62305-2 (février 2006) est menée selon le schéma suivant :



METHODE PROBABILISTE

L'évaluation probabiliste du risque permet une classification des risques de la structure, elle permet donc de définir des priorités dans le choix des protections et de vérifier la pertinence d'un système de protection.

Elle permet de définir les niveaux de protections à atteindre pour les bâtiments, afin de lutter contre les effets directs et indirects de la foudre.

La méthode utilisée s'applique aux structures fermées (de type bâtiment), elle tient compte des dimensions, de la structure du bâtiment, de l'activité qu'il abrite, et des dommages que peut engendrer la foudre en cas de foudroiement sur ou à proximité des bâtiments.

Les risques de dommages causés par la foudre peuvent être de 4 types :

- R1 : Risque de perte humaine
- R2 : Risque de perte de service public
- R3 : Risque de perte d'héritage culturel
- R4 : Risque de pertes économiques.

déterminée. (Suivant le guide GTA F2C ARF)

Suivant la circulaire du 24/04/2008, seul le risque R1 est pris en considération.

Lorsque le risque calculé est supérieur au risque acceptable, des solutions de protection et de prévention sont adoptées jusqu'à ce que le risque soit rendu acceptable.

Cette méthode probabiliste permet d'évaluer l'efficacité de différentes solutions afin d'optimiser la protection.

Le résultat obtenu fournit le niveau de protection à mettre en œuvre à l'aide de parafoudres, d'interconnexions et/ou de paratonnerres. La présence de systèmes de détection et d'extinction incendie est également prise en compte dans l'optimisation du résultat.

Zone ouverte: Lorsque la norme NF-EN 62305-2 ne s'applique pas réellement (exemple : zone ouverte ou à risque d'impact foudre privilégié telles que cheminées, aéro-réfrigérants, racks, stockages extérieurs) cette méthode est choisie.

Les installations particulières en zone ouverte font l'objet d'un calcul suivant la norme NF EN 62305-2 mais la seule composante RB est

Analyse complémentaire

Une analyse complémentaire peut être utilisée en cas de besoin pour traiter les risques qui affectent les équipements ou les fonctions IPS pour lesquels l'intégrité doit être préservée pour assurer la sécurité.

Un équipement défini comme IPS, sera alors systématiquement protégé si l'impact peut engendrer une conséquence sur l'environnement ou sur la sécurité des personnes.

Le niveau de protection foudre minimal requis sera alors le niveau IV.

Détermination des zones à l'intérieur de la structure :

L'Analyse du Risque Foudre est conduite séparément sur les différentes structures.

Elle décrit les structures ainsi que les réseaux entrants et sortants pour chacun d'entre eux.

Afin de ne pas surévaluer le risque global, des zones homogènes (type de sol, nombre de personnes...) sont définies à l'intérieur de ces structures, et le risque inhérent à chacune de ces zones est défini de la manière suivante :

Détermination du niveau de panique :

Faible niveau de panique :

Par exemple structure limitée à deux étages et nombre de personnes inférieur à 100

Niveau de panique moyen :

Structures destinées à des événements culturels ou sportifs avec un nombre de personnes compris entre 100 et 1000

Difficulté d'évacuation :

Par exemple structures avec personnes immobilisées, hôpitaux

Niveau de panique élevé :

Par exemple structures destinées à des événements culturels ou sportifs avec un nombre de personnes supérieur à 1000

Détermination du risque d'incendie :

Structures présentant un risque élevé :

Structures en matériaux combustibles ou structures dont le toit est en matériaux combustibles ou structures avec une charge calorifique particulière supérieure à 800MJ/m².

Structures présentant un risque ordinaire :

Structures dont la charge calorifique est comprise entre 400MJ/m² et 800MJ/m².

Structures présentant un risque faible :

Structures avec une charge calorifique inférieure à 400MJ/m² ou structures ne contenant qu'occasionnellement des matériaux combustibles

Nota: Une zone n'est considérée à risque d'explosion, que si ce risque est permanent (zone 0).

Définition et efficacité des niveaux de protection

Niveau de protection suivant NF EN 62305-1 et NF C 17-100	Rayon de la sphère fictive (m)	Taille des mailles (m)	Espacement des conducteurs de descente (m)	Courant de crête minima (kA)	Probabilités que le courant de foudre soit inférieur au courant minimal (1)	Courant de crête maximal (kA)	Probabilités que le courant de foudre soit supérieur au courant mini (1)
I	20	5X5	10	3	0.99	200	0.99
II	30	10X10	10	5	0.98	150	0.97
III	45	15X15	15	10	0.97	100	0.91
IV	60	20X20	20	16	0.97	100	0.84

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017)

© Bureau Veritas Exploitation

Page : 7/62

Rapport n° : 7200426/6.1.1.R-Rev.0
en date du 14/01/2019

ETENDUE DE LA MISSION

Notre mission consiste à réaliser :

- une analyse de risque foudre portant sur l'ensemble des installations du site.

Notre prestation est réalisée dans le cadre du Projet JMG Partners (à Margny-lès-Compiègne - 60). Dans le cadre de ce projet, et à la date de réalisation de cet ARF, le DRPE (Document Relatif à la Protection contre les Explosions) n'est pas encore établi.

Au vue des connaissances sur ce type d'installation, il n'a pas été retenu de zone 0 sur les installations du site dans le cadre de la réalisation de cette ARF. Si des zones 0 sont mises en évidence dans le cadre du DRPE, une révision de l'ARF devra être apportée afin de réévaluer le niveau de risque foudre.

LIMITES DE L'ANALYSE DU RISQUE FOUDRE

L'Analyse de Risque Foudre consiste à déterminer le niveau de protection requis pour la protection contre les effets de la foudre des installations considérées. Ceci, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, et la continuité de service des équipements et fonctions de sécurité.

Concernant les équipements et fonctions de sécurité, seuls ceux et celles dont la protection doit être assurée sont évoqués dans l'analyse de risque foudre.

Ces équipements et fonctions sont identifiés selon la classification du site (SEVESO ou non), soit parmi les Mesures de Maitrise des Risques (M.M.R.), soit parmi les éléments EIPS (Eléments Importants Pour la Sécurité) évoqués dans l'étude de dangers, pour leur vulnérabilité à la foudre.

Les MMR correspondent à un ensemble d'éléments techniques ou organisationnels nécessaires et suffisants pour assurer une fonction de sécurité. Les mesures sont réparties en 3 catégories :

- prévention : visant à éviter ou limiter la probabilité d'un événement indésirable en amont du phénomène dangereux;
- limitation : visant à limiter l'intensité des effets d'un phénomène dangereux ;
- protection : visant à limiter les conséquences sur les cibles potentielles par diminution de la vulnérabilité.

Les MMR ou les EIPS, dont la perte serait à l'origine d'un risque potentiel, ou dégraderait le niveau de sécurité de la structure sont déterminés par l'exploitant.

La prise en compte des éléments IPS à protéger peut être réduite en cas de besoin si un mode commun de défaillance de la chaîne de sécurité est déterminé :

- par l'exploitant qui justifie d'une étude de sûreté de fonctionnement des éléments IPS ;
- par le fabricant de matériel qui prédéfinit l'élément de mode commun à protéger.

L'A.R.F. n'indique pas de solution technique (type de protection contre les effets directs ou indirects de la foudre).

La définition de la protection à mettre en place (paratonnerre, cage maillée, nombre et type de parafoudres, ...) ainsi que la vérification des systèmes de protection existants sont du ressort de l'étude technique.

PERSONNE(S) RENCONTREE(S)

Sans objet (Etude sur plan).

Les documents d'entrée pour cette ARF nous ont été communiqués par Mr Anthony TROCHET (du service Maitrise des risques HSE du Bureau Veritas Exploitation).

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017) © Bureau Veritas Exploitation

RECAPITULATIF

GENERALITES

Concernant ce site, et compte tenu des éléments qui nous ont été fournis, les structures ayant fait l'objet d'une analyse détaillée sont les suivantes :

Structures retenues		
Entrepôt - Cellule type (C1 à C8)		
Locaux de charge batteries de traction		
Locaux techniques (TGBT + Chaufferie)		
Zone Bureaux		
Local Technique Sprinkler		

Les autres structures n'ayant pas été prises en compte dans la mesure où elles n'entraînent pas de risques pour leur environnement, qu'elles ne contiennent pas d'installations classées soumises à l'arrêté du 04/10/2010, ni de dispositifs intervenant dans la gestion de la sécurité du site.

L'analyse des besoins en protection, concernant ces structures ainsi que les Eléments Importants Pour la Sécurité du site, est détaillée dans chacune des fiches relatives à la structure concernée.

Un résumé de ces besoins figure pages suivantes.

En complément de ces éléments et afin d'assurer la sécurité des personnes durant les périodes orageuses, une procédure interdisant les opérations dangereuses suivantes, doit être mise en place :

- Travaux extérieurs
- Travaux sur les réseaux courants forts ou courants faibles

L'analyse de risque foudre, menée sur les structures retenues, faisant apparaître un besoin de protection contre la foudre, il est donc nécessaire de faire réaliser une Etude Technique, qui définira les caractéristiques précises des moyens de protection à mettre en œuvre.

Les calculs ont été réalisés soit avec le logiciel DEHN RISK TOOL, soit avec le logiciel « JUPITER » en retenant comme densité d'arc (nombre d'arcs au sol par km² et par an) la valeur donnée par METEORAGE, qui est inférieure à la valeur donnée par les cartes figurant dans les normes françaises. Ou, le cas échéant, la densité d'arc déduite du niveau kéraunique (nombre d'impacts par km² par an) donné par ces cartes.

	STRUCTURE	Identification : Entrepôt - Cellule type (C1 à C8)
Fiche	Localisation :	
n° 01	Conclusion	Structure et Lignes :
		Il ressort de cette analyse que le risque tolérable sur la structure est plus faible que le risque probable estimé. De ce fait, un système de protection contre la foudre de niveau NP4 devra être réalisé sur la structure, ainsi que sur les lignes d'alimentation et de communication suivantes :
		- Ligne BT pénétrant dans chaque cellule
		- Lignes de communication pénétrant sur le site,
		Fonctions ou Equipements important pour la sécurité et MMR :
		Les équipements suivants, considérés comme important pour la sécurité, doivent être protégés par parafoudres et/ ou blindage à un niveau NP4 :
		- Lignes d'alimentation de la Centrales de détection incendie,
		- Ligne RTC de report alarme incendie,
		- Ligne RTC d'appel des secours,
		Equipotentialités :
		Une équipotentialité devra être réalisée entre les canalisations métalliques de fluides (Ex : RIA) et la prise de terre. La localisation des liaisons équipotentielles doit être reportée sur un plan.

	STRUCTURE	Identification: Locaux de charge batteries de traction
Fiche	Localisation :	
n° 02	Conclusion	Structure et Lignes :
		Il ressort de cette analyse que le risque tolérable sur la structure est supérieur au risque probable estimé. De ce fait, aucune Installation Extérieure de Protection contre la Foudre ne sera nécessaire sur la structure. Cependant et au vu des hypothèses retenues (présence d'équipements IPS), un niveau de protection NP4 est requis sur les lignes suivantes :
		- Ligne BT d'alimentation pénétrant dans la structure,
l		- Lignes de communication pénétrant sur le site,
		Fonctions ou Equipements important pour la sécurité et MMR :
		Les équipements suivants, considérés comme important pour la sécurité, doivent être protégés par parafoudres et/ ou blindage à un niveau NP4 :
		 Ligne d'alimentation de la centrale de détection gaz et du système de ventilation asservie du local de charge,
		- Centrales de détection incendie,
		- Ligne RTC de report alarme incendie,
		- Ligne RTC d'appel des secours,
		Equipotentialités :
		Une équipotentialité devra être réalisée entre les canalisations métalliques de fluides (Ex : RIA) et la prise de terre. La localisation des liaisons équipotentielles doit être reportée sur un plan.

	STRUCTURE	Identification: Locaux techniques (TGBT + Chaufferie)
Fiche	Localisation :	
n° 03	Conclusion	Structure et Lignes :
		Il ressort de cette analyse que le risque tolérable sur la structure est supérieur au risque probable estimé. De ce fait, aucune Installation Extérieure de Protection contre la Foudre ne sera nécessaire sur la structure. Cependant et au vu des hypothèses retenues, un niveau de protection NP4 est requis sur les lignes suivantes :
		- Ligne HT/ BT d'alimentation venant de l'extérieur du site,
		- Ligne BT pénétrant dans les locaux techniques,
		- Lignes de communication pénétrant sur le site
		Fonctions ou Equipements important pour la sécurité et MMR :
		Les équipements suivants, considérés comme important pour la sécurité, doivent être protégés par parafoudres et/ ou blindage à un niveau NP4 :
		- Centrales de détection gaz de la chaufferie,
		- Centrales de détection incendie,
		- Ligne de report des alarmes incendie,
		- Ligne d'appel des secours,
		Equipotentialités :
		Une équipotentialité devra être réalisée entre les canalisations métalliques de fluides (Ex : RIA) et la prise de terre. La localisation des liaisons équipotentielles doit être reportée sur un plan.

	STRUCTURE	Identification: Zone Bureaux
Fiche	Localisation :	
n° 04	Conclusion	Structure et Lignes :
		Il ressort de cette analyse que le risque tolérable sur la structure est supérieur au risque probable estimé. De ce fait, aucune Installation Extérieure de Protection contre la Foudre ne sera nécessaire sur la structure. Cependant et au vu des hypothèses retenues, un niveau de protection NP4 est requis sur les lignes suivantes :
		- Ligne BT d'alimentation pénétrant dans la structure,
		- Lignes de communication pénétrant sur le site,
		Fonctions ou Equipements important pour la sécurité et MMR :
		Les équipements suivants, considérés comme important pour la sécurité, doivent être protégés par parafoudres et/ ou blindage à un niveau NP4 :
		- Centrales de détection incendie,
		- Ligne RTC de report alarme incendie,
		- Ligne RTC d'appel des secours,
		Equipotentialités :
		Une équipotentialité devra être réalisée entre les canalisations métalliques de fluides (Ex : RIA) et la prise de terre. La localisation des liaisons équipotentielles doit être reportée sur un plan.

	STRUCTURE	Identification: Local Technique Sprinkler
Fiche	Localisation :	
n° 05	Conclusion	Structure et Lignes :
		Il ressort de cette analyse que le risque tolérable sur la structure est supérieur au risque probable estimé. De ce fait, aucune Installation Extérieure de Protection contre la Foudre ne sera nécessaire sur la structure. Cependant et au vu des hypothèses retenues, un niveau de protection NP4 est requis sur les lignes suivantes :
		- Ligne BT pénétrant dans les locaux techniques,
		- Lignes de communication pénétrant sur le site
		Fonctions ou Equipements important pour la sécurité et MMR :
		Les équipements suivants, considérés comme important pour la sécurité, doivent être protégés par parafoudres et/ ou blindage à un niveau NP4 :
		- Vanne(s) de rétention automatiques et manuelles des eaux d'incendie
		- Système de démarrage des groupes motopompes sprinkler,
		- Centrales de détection incendie,
		- Ligne de report des alarmes incendie,
		Equipotentialités :
		Une équipotentialité devra être réalisée entre les canalisations métalliques de fluides (Ex : RIA) et la prise de terre. La localisation des liaisons équipotentielles doit être reportée sur un plan.

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017) © Bureau Veritas Exploitation

Fiche Généralités

DOCUMENTS PRESENTES

	Documents communiqués et utilisés pour l'Analyse de risque : - Partie 6 – Etude de Danger du DAE : 7200426/AT/BC – Révision 0 – Décembre 2018 (Bureau Veritas)
Documents	 Plan de masse: 176001 - JMG COMPIEGNE - Ind16 du 15/11/2018, Plan de nivellement: A3-Nivelement-7 cellules 89.70 du 25/09/2018,
	Le plan des réseaux des conducteurs entrant, le plan des zones à risque d'explosion, ainsi que la liste des équipements importants pour la sécurité ne nous ont pas été communiqués.
	(1) L'absence du Dossier d'étude de dangers nous conduira éventuellement à adopter des choix maximalistes pour l'ensemble des structures.

DONNEES NECESSAIRES A L'APPROCHE ANALYSE DU RISQUE FOUDRE

Activité de l'établissement :	Etablissement industriel soumis à la législation des Installations classées ayant pour activité principale : Entrepôts couverts de biens d'équipements manufacturés ou de la grande distribution.
Caractéristiques	Descriptif du site et des services entrants: Le site est prévu d'être alimenté en HT par l'intermédiaire d'une ligne souterraine aboutissant dans le poste de transformation et dont la longueur au premier nœud d'alimentation n'est pas connue. Les télécommunications avec l'extérieur sont transmises par l'intermédiaire d'une ligne souterraine aboutissant dans les bureaux, et dont la longueur au premier nœud de répartition n'est pas connue. Les types de canalisation d'alimentation en gaz et en eau n'ont pu être identifiés (étude sur plan). Les points d'arrivée de ces services sont prévus au niveau des locaux techniques. Topologie du site: - Le terrain d'implantation est situé dans une vallée L'accès au site se fait depuis l'autoroute A1 (Sortie 10) puis par les voies de désertes locales (N31 et D202). Structures adjacentes: nous trouvons, à proximité du site: - Des terrains agricoles, - Locaux d'habitation et une zone d'activité, - Aéro-club de Compiègne (A l'Est).
Service de secours	Le Centre d'Incendie et de Secours (Pompiers) est situé, 2 Avenue de Bury Saint-Edmunds, 60200 Compiègne, à environ 8,4km du site (Environ 10 minutes du site).
Mesures de prévention en cas d'orage	Aucune mesure de prévention particulière n'est prévue.
Système de détection d'orage	Le site n'est pas équipé de dispositif particulier (étude sur plan – Site en projet).
Données statistiques	Densité de foudroiement Météorage pour département de l'Oise: Source Météorage Nsg : 0,88 (Recueilli le 16/11/2018 sur le site de Météorage) Densité de foudroiement Ng (nombre d'impacts par km² et par an) = Nsg : Ng =0,88

IDENTIFICATION DES EVENEMENTS REDOUTES ET DES MOYENS DE PROTECTION/PREVENTION ASSOCIES

Sont recensés dans les tableaux suivant, les événements redoutés, les Mesures de Maitrise des Risques et/ou les équipements importants pour la sécurité, issus de l'étude danger complétés si besoin par les informations qui nous ont été transmises par l'exploitant et/ou recueillies suite à l'audit effectué sur place :

Scenario retenu – Localisation	La foudre peut-elle être un facteur déclenchant du scénario ?	Moyens de protection/prévention mis en œuvre pour limiter les conséquences du scénario	La foudre peut-elle être un facteur aggravant en affectant les moyens de protection/ prévention existants?
Incendie, explosion sur le site	OUI	Mesures de maitrise des sources d'ignition : - Tous les travaux générateurs de points chauds seront soumis à permis de feu, - Une délimitation claire et bien identifiée des zones où il est autorisé de fumer sera faite. En dehors de ces zones, il sera strictement interdit de	NON NON
		fumer. - Interdiction de fumer dans les locaux - L'ensemble des installations fixes du site (machines, réservoirs, cuves,) seront reliées à la terre. - Le port de vêtements et de chaussures antistatiques sera obligatoire dans les zones à risques d'explosion, définies par le zonage ATEX (définition à la charge du chef d'établissement).	NON NON
		 Installations et matériels électriques conformes aux prescriptions de la norme NFC 15-100 « Installation électrique basse tension ». Installations électriques contrôlées par un organisme extérieur une fois par 	NON NON
		an Dans les zones à risques d'explosion (ATEX), utilisation de matériels	OUI
		antidéflagrants, à sécurité intrinsèque ou à sécurité augmentée Contrôle par thermographie infrarouge sera réalisé annuellement Les bâtiments seront chauffés par l'intermédiaire d'aérothermes à eau chaude à l'aide d'une chaudière gaz située dans un local spécifique séparé	NON NON
		des zones de stockage par une paroi REI 120 Formation du personnel et information / formation des intervenants extérieurs.	NON
Incendie, départ de feu / Explosion (Stockage de produits combustibles ou de	OUI	Prévention : - Présence de personnel lors des opérations de chargement ou de déchargement - Pas de camion en stationnement devant les portes de quais en dehors des	NON
produits inflammables dangereux en cellules)		heures d'activité - Personnel formé à la conduite des chariots de manutention (cariste) - Télésurveillance du bâtiment - Limitation des marchandises dans la zone de préparation en absence de personnel - Isolement par paroi coupe-feu des locaux à risques particuliers tels que les locaux de charge, - Isolement par parois REI 120 du local spécifique aux aérosols vis-à-vis des locaux particuliers tels que les locaux de charge et la chaufferie. - Détection incendie via sprinklage (Alarmes sprinkler sous télésurveillance) - Mesures compensatoires et réparation au plus vite en cas d'anomalie (choc de chariot de manutention,) - Portes coupe-feu 2 heures entre les cellules avec asservissement à l'alarme incendie pour le compartimentage, - Contrôle périodique par société agréée du bon fonctionnement des portes coupe-feu - Contrôle de l'absence de tout objet pouvant empêcher la fermeture des	NON OUI NON OUI NON OUI NON NON NON
		portes - Toiture en bac acier avec étanchéité externe de caractéristique de réaction au feu BROOF T3 et bande A2s1d1 de 5 m de part et d'autres des murs séparatifs - Dépassement des murs séparatifs de 1 m en toiture.	NON

Scenario retenu – Localisation	La foudre peut-elle être un facteur déclenchant du scénario ?	Moyens de protection/prévention mis en œuvre pour limiter les conséquences du scénario	La foudre peut-elle être un facteur aggravant en affectant les moyens de protection/ prévention existants?
		Protection: - Eloignement des bâtiments par rapport aux limites de propriété - Bâtiments recoupés par des murs REI120 entre chaque cellule et des portes El 120 C et isolement par paroi REI 120 des locaux à risques particuliers (locaux de charges et chaufferie) Système d'extinction automatique - Moyens d'extinction: RIA et extincteurs adaptés aux risques, placés à	NON NON OUI NON
		proximité des stockages ; poteaux incendie. - Poteaux d'incendie privés alimentés par le réseau public permettant d'assurer les besoins en eaux. Une réserve d'eau complémentaire sera également installée.	NON
		 Exutoires de fumées assurant le désenfumage et murs écran en périphérie Faible quantité de produits concernés, volumes unitaires faibles (aérosols pour les activités de bricolage, conditionnement en bidon de moins de 20l) Personnel d'exploitation formé à la mise en œuvre et au maniement des 	NON NON
		moyens de premiers secours - Contrôle des marchandises permettant de vérifier que la nature des marchandises et les modalités de stockage sont compatibles avec le mode de protection retenu	NON
		- Structure principale du bâtiment avec une stabilité d'une heure - Rétention des aérosols permettant de limiter l'écoulement en cas de déversement	NON NON
		- Stockage en quantité réduite des aérosols (100 tonnes) par rapport à	NON
		l'ensemble du stockage, - Rétention des liquides inflammables permettant de limiter l'écoulement des liquides inflammables en cas de déversement	NON
		 Stockage en quantité réduite des liquides inflammables (95 tonnes) par rapport à l'ensemble du stockage, Local spécifique avec parois REI120 mis en place pour réduire l'effet missile au niveau des aérosols 	NON
Explosion (Locaux techniques – local de charge)	OUI	Prévention : - Local ventilé avec un débit de ventilation conforme à l'arrêté du 29 mai 2000 (débit permettant de diluer le débit maximal d'hydrogène produit audessous de 25% de la LIE de l'hydrogène)	OUI
		- Détection d'hydrogène et asservissement à la charge de chariots.	OUI
		- Maintenance des chariots - Télésurveillance du bâtiment	NON OUI
		- Personnel formé à la conduite des chariots de manutention (cariste)	NON
		Protection : - Moyens d'extinction : RIA et extincteurs adaptés aux risques, placés à proximité ; poteaux incendie	NON
		- Séparation REI 120 avec les cellules de stockage et portes El 120 C.	NON
Explosion (Locaux techniques – chaufferie)	OUI	Prévention : - Canalisations conçues et construites conformément aux recommandations professionnelles, par une société qualifiée	NON
,		- Passage de conduite en aérien limité au maximum et dans des emplacements avec des risques d'agression mécaniques minimes	NON
		- Limitation des brides et raccords (canalisation soudée) - Contrôle annuel d'étanchéité	NON NON
		- Equipements de sécurité (Pressostats), arrêt en cas de : - défaut alimentation gaz	OUI
		- défaut moteur ventilation air combustion - Séparation REI 120 avec la chaufferie et les cellules de stockage,	NON
		- Télésurveillance du bâtiment - Vanne de sécurité automatique en amont du brûleur	NON OUI
		- Contrôle annuel de la qualité de combustion	NON

Scenario retenu – Localisation	La foudre peut-elle être un facteur déclenchant du scénario ?	Moyens de protection/prévention mis en œuvre pour limiter les conséquences du scénario	La foudre peut-elle être un facteur aggravant en affectant les moyens de protection/ prévention existants?
		Protection: - Séparation REI 120 avec les cellules de stockage - Pas de communication avec les cellules - Local avec stabilité au feu de 1h - Moyens d'extinction: RIA et extincteurs adaptés aux risques, placés à proximité; poteaux incendie - Façade « légère » pouvant jouer le rôle d'évent d'explosion (limitation des effets de surpression) - Local CF 1h et toiture en béton	NON NON NON NON

Liste retenue et proposée des EIPS avant validation par le client* Comportant un risque de destruction par la foudre		
EIPS et MMR (Equipements Importants Pour la Sécurité et Mesures de Maitrise des risques)	Commentaires/ Observations	
Système de détection incendie via système d'extinction automatique en cellule + alarme en cellule	Automatique (+ appel des services de secours)	
Murs séparatifs coupe-feu 2 heures, et intervention des pompiers	Disposition constructives (+ appel des services de secours) Exécutoires de fumées	
Groupe motopompe du local sprinkler	Fait partie des moyens de lutte contre les incendies	
Asservissement vannes automatique gaz dans chaufferie		
Détection gaz et ventilation asservie dans local de charge		
Détection gaz et ventilation asservie dans local chaufferie		
Vanne(s) de rétentions automatiques et manuelles des eaux incendie		

^{*}Si les Equipements Importants Pour la Sécurité (EIPS) ne sont pas détaillés dans l'étude de dangers, une liste est alors établie par nos soins, et proposée pour validation au client.

STRUCTURES RETENUES DANS L'ANALYSE DE RISQUE FOUDRE

Si l'ensemble d'un site classé ICPE soumis à l'arrêté du 04/10/2010 est concerné par l'analyse du risque foudre, certaines de ses installations peuvent ne pas faire l'objet d'une analyse approfondie. Notamment, dans la mesure où elles n'entraînent pas de risques pour leur environnement, et où elles ne contiennent pas de dispositifs intervenant dans la gestion de la sécurité du site.

Suite à l'examen des documents fournis, les structures devant faire l'objet d'une analyse détaillée sont les suivantes :

Structures retenues	
Entrepôt - Cellule type (C1 à C8)	
Locaux de charge batteries de traction	
Locaux techniques (TGBT + Chaufferie)	
Zone Bureaux	
Local Technique Sprinkler	

CHOIX DE LA METHODE D'ANALYSE

Conformément aux prescriptions du guide méthodologique GTA F2C 03-22 version 2.0, la méthode utilisée pour mener notre analyse de risque sera la méthode probabiliste.

ANALYSE DE RISQUE DETAILLEE

L'analyse des risques est effectuée structure par structure.

Le détail des données d'entrée utilisées pour la détermination du niveau de protection figure dans les fiches ci-dessous.

Fiche n° 01 STRUCTURE Identification : Entrepôt - Cellule type (C1 à C8)

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

Activité			Stockage		
Evaluation du nombre annuel d'évènements dangereux					
Dimensions (m) (A _{d/b})		L (m): 138 I (m): 48 h (m h max (m): SO) : 14,5		
Facteur d'emplac	ement (C _{d/b})		Structure entourée par des objets de	e la même hauteur ou plus petits	
Blindage					
Blindage de la str ZPF0/1)	ucture, toutes	zones (K _{S1}) (Frontière	Pas de blindage	Pas de blindage	
Informations cor	mplémentaire	s relatives à la structur	e et utiles à la compréhension de l'a	nalyse	
Constitution Particularités	Structure : Béton. Toiture : Bardage Métal.double peau Parois : Bardage Métal.double peau 7 cellules identiques de dimension suivante 138 x 48 x 14 et une cellule de 132 x 48 x 14,5, isolée par murs et portes coupe-feu, sous réseau sprinkler et détection incendie. Nous évaluerons le niveau de protection à atteindre sur la base des cellules les plus grandes afin d'homogénéisé l'évaluation. Présence d'exécutoires de désenfumage en toiture.				
Canalisations conductrices provenant de l'extérieur de la structure Localisation Etude sur plan Etude sur plan Etude sur plan		Elément	Liaisons équipotentielles avec la prise de terre du bâtiment		
		Etude sur plan	Canalisations d'eau	Sans objet (Etude sur plan)	
		Etude sur plan	Canalisations réseau d'eau incendie	Sans objet (Etude sur plan)	
		Etude sur plan	Canalisations de gaz	Sans objet (Etude sur plan)	

Dispositifs de protection foudre existants			
	Type, référence, marque	Hauteur (m)	Caractéristiques
Protections contre les effets directs de la foudre	Sans objet (pas de protection en place)		
Protections contre les	Localisation	Туре	référence, marque
effets indirects de la foudre	Sans objet (Etude sur plan)		

Equipements Importants Pour la Sécurité (EIPS) et/ ou pour les Mesures de Maitrise des Risques (MMR)			
Localisation	Elément	Protégé par parafoudres	
Etude sur plan (A clarifier au niveau de l'étude technique)	Centrale de détection incendie	Sans objet (Etude sur plan)	
Etude sur plan (A clarifier au niveau de l'étude technique)	Ligne RTC de report alarme incendie	Sans objet (Etude sur plan)	
Etude sur plan (A clarifier au niveau de l'étude technique)	Lignes RTC d'appel des secours	Sans objet (Etude sur plan)	
Etude sur plan (A clarifier au niveau de l'étude technique)	Vanne de barrage automatique de rétention des eaux incendie	Sans objet (Etude sur plan)	

IDENTIFICATION DES LIGNES PROVENANT DE L'EXTERIEUR DE LA STRUCTURE :

Ci-dessous sont listées les lignes provenant de l'extérieur de la structure, et par lesquelles une surtension serait susceptible d'être conduite à l'intérieur de cette structure.

LIGNE N°1		
Nature de la ligne : Courant Fort	Nom de la ligne : Réseau BT (et photovoltaïque)	

Zone(s) concernée(s) par cette ligne		
Zone Cellule		
Zone extérieure		
Evaluation du nombre annuel d'évènements danger	eux sur un service NL	
Condition de cheminement du service	Souterrain	
Longueur (L _C)	600 m	
Hauteur (Hc)	SO m	
Résistivité du sol (rho)	500 Ω.m	
Facteur d'emplacement du service (Cd)	Entourée d'objets plus hauts	
Facteur d'environnement du service (Ce)	Suburbain (h < 10m)	
Facteur de type de service (Ct)	Puissance BT, communication, transmission de données	
Structure à l'extrémité du service (Ad/a)	L (m): 18 I (m): 10 h (m): 5,5	
Facteur d'emplacement de cette structure (C _{d/a})	Structure entourée d'objets plus hauts	
Probabilité des dommages		
Type câblage interne	Câble non blindé – Précaution de cheminement afin d'éviter les boucles de grande taille (S : 10 m²)	
Tension de tenue des réseaux internes (PLD,PLI)	2.5 kV	
Type câblage externe	Câble non blindé ou blindé dont le blindage a une résistance R>20 Ohm/km	

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017) © Bureau Veritas Exploitation

LIGNE N°2		
Nature de la ligne : Courant Faible	Nom de la ligne : Transmission	

Zone(s) concernée(s) par cette ligne		
Zone Cellule		
Evaluation du nombre annuel d'évènements dangereux sur un service NL		
Condition de cheminement du service	Souterrain	
Longueur (Lc)	1000 m	
Hauteur (Hc)	SO m	
Résistivité du sol (rho)	500 Ω.m	
Facteur d'emplacement du service (Cd)	Entourée d'objets plus hauts	
Facteur d'environnement du service (Ce)	Suburbain (h < 10m)	
Facteur de type de service (Ct)	Puissance BT, communication, transmission de données	
Structure à l'extrémité du service (Ad/a)	L (m): SO I (m): SO h (m): SO	
Facteur d'emplacement de cette structure (C _{d/a})	Non applicable	
Probabilité des dommages		
Type câblage interne	Câble blindé dont le blindage est relié à la borne d'équipotentialité à laquelle le matériel est connecté : 1 Ohm/km <r<5 km<="" ohm="" td=""></r<5>	
Tension de tenue des réseaux internes (PLD,PLI)	<1 kV	
Type câblage externe	Câble blindé dont le blindage est relié à la borne d'équipotentialité à laquelle le matériel est connecté : 1 Ohm/km <r<5 km<="" ohm="" td=""></r<5>	

DESCRIPTIF DE LA ZONE EXTERIEURE A LA STRUCTURE (Z0b)

La zone décrite ci-dessous est la zone située dans le volume de protection de la structure.

ZONE EXTERIEURE (Z0b)		
Probabilité qu'un impact sur la structure entraîne des chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de contact et de pas		
Type de sol (r _a)	Asphalte, linoléum, bois	
Protections contre tension de contact et de pas (pa)	Pas de mesures de protection	
Services externes pénétrant dans la zone		
Systèmes intérieurs à la zone	Réseau BT	
Incendie		
	Extinction manuelle	
Protection anti-incendie (R _p)	Justification : Borne incendie en place	
Risque d'incendie (R _f)	Explosion : Sans objet (Pas de zone 0 retenue) Incendie : Sans objet.	
	Justification : Zone extérieure	
Pertes humaines		
En cas de tension de contact	Valeur typique L _a = 0.01	
En cas d'incendie	Valeur typique L₁= 0,05 (Industrielle, commerciale)	
En cas de surtensions (zones à risque d'explosion ou hôpitaux)	Valeur typique $L_0 = 0$ (Pas de zone 0 retenue)	
D	Pas de danger particulier	
Dangers particuliers (hz)	Justification : Personnel limité sur le site	

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017) © Bureau Veritas Exploitation

DETERMINATION DES ZONES A L'INTERIEUR DE LA STRUCTURE

L'Analyse du Risque Foudre est conduite séparément sur les différentes structures.

Elle décrit les structures ainsi que les réseaux entrants et sortants pour chacun d'entre eux.

Afin de ne pas surévaluer le risque global, des zones homogènes (type de sol, nombre de personnes, risque ...) sont définies à l'intérieur de ces structures. Ces zones sont les suivantes :

Zone n°1 : Cellule Type

ZONE N°1		
Probabilité qu'un impact sur la structure entraîne des chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de contact et de pas		
Type de sol (r _u)	Agricole, béton	
Probabilité qu'un impact sur un service entraîne des contact et de pas	chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de	
Protections contre tension de contact et de pas (pu)	Pas de mesures de protection	
Services externes pénétrant dans la zone		
Systèmes intérieurs à la zone	Réseau BT Lignes de télétransmission	
Incendie		
	Extinction automatique ou détection automatique	
Protection anti-incendie (R _p)	Justification : Cellule sous réseau sprinkler et le temps d'intervention des pompiers est estimé inférieur à 10 minutes	
Risque d'incendie (R _f)	Explosion : Sans objet Incendie : risque élevé	
	Justification : voir fiche d'évaluation du pouvoir calorifique de la zone	
Blindage		
Blindage de la zone considérée (Ks2) (Frontière ZPF X/Y avec X>0 et Y>1)	Pas de blindage	
Pertes humaines		
En cas de tension de contact (Lu)	Valeur typique L _u = 0.001	
En cas d'incendie (Lf)	Valeur typique Lf= 0,05 (Industrielle, commerciale)	
En cas de surtensions (zones à risque d'explosion ou hôpitaux) (L₀)	Valeur typique Lo = 0 (absence de risque)	
	Faible niveau de panique	
Dangers particuliers (hz)	Justification : Le risque d'incendie n'est pas à prendre comme un risque spécifique au sens de la norme EN 62305. Personnel limité sur le site et connaissant bien les installations	

Etude de la charge calorifique

Activité/ Palettes types	Site	Ch.Calorifique (MJ/m²)	Taux d'occupation • par m²	% de d'occupat.	% de Charge de Production	Charge calorifique de stockage (en MJ/m²)
Palette type Rubrique 1510-1532		21200,00	1,50	100	100	31800,00
Mobiliers						
(majorante : 1.5 palettes par m²)	Х					
Palette type Rubrique 1510		19150,00	1,50	100	100	28725,00
Alimentaires Secs						
(majorante : 1,5 palettes par m²)	Х					
Palette type Rubrique 1510/ 1511		4880,00	1,50	100	100	7320,00
Alimentaires Conserves						
(majorante : 1,5 palettes par m²)	Х					
Palette type Rubrique 1510		14720,00	1,50	100	100	22080,00
Jouets ou Plastiques - Rubriques 2663						
(maiorante : 1.5 palettes par m²)	Χ					
Palette type Rubrique 1510		15700,00	1,50	100	100	23550,00
Textiles naturels et synthétiques						
(maiorante : 1.5 palettes par m²)	Χ					
Palette type Rubrique 1510		11390,00	1,50	100	100	17085,00
Electroménagers - Informatiques						
(majorante : 1,5 palettes par m²)	Х					
Total	X	Charge calorifique pondérée por	ur la zoi	ne cor	sidérée	21760,00

DETERMINATION DES COMPOSANTES DES RISQUES RELATIFS A LA FOUDRE

Risque estimé:

L'estimation du risque consiste à additionner les différentes composantes du risque afin de déterminer la valeur de R1 (risque de pertes de vies humaines).

Lorsque la valeur du risque R1 est inférieure à la valeur du risque tolérable RT, fixée par convention à 1E⁻⁵, l'installation est alors considérée comme protégée.

Dans le cas contraire, les composantes critiques sont identifiées afin de déterminer la mesure la plus efficace de réduction du risque à mettre en œuvre.

Pertes humaines

Risque estimé avant mise en place des protections :

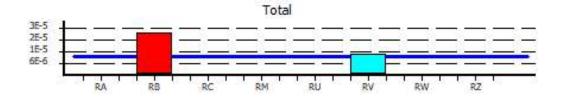
sans mesures



Avec:

RT: Risque tolérable.
R: Risque estimé

Différentes composantes du risque avant mise en place des protections :



Avec:

RA: composante liée aux blessures d'êtres vivants dues aux tensions de contact et de pas dans les zones jusqu'à 3 m à l'extérieur de la structure.

RB: composante liée aux dommages physiques d'un étincelage dangereux dans la structure entraînant un incendie ou une explosion pouvant produire des dangers pour l'environnement.

RC: composante liée aux défaillances des réseaux internes causées par l'Impulsion Electromagnétique Foudre (IEMF) d'un impact direct sur la structure.

RM: composante liée aux défaillances des réseaux internes causées par l'IEMF d'un impact à proximité de la structure

RU: composante liée aux blessures d'être vivants dues aux tensions de contact à l'intérieur de la structure en raison du courant de foudre injecté dans une ligne entrante.

RV: composante liée aux dommages physiques (incendie ou explosion dus à un étincelage dangereux entre une structure extérieure et les parties métalliques généralement situées au point de pénétration de la ligne dans la structure) dus au courant de foudre transmis dans les lignes entrantes.

RW: composante liée aux défaillances des réseaux internes en raison des surtensions induites sur les lignes entrantes et transmises à l'intérieur de la structure.

RZ: composante liée aux défaillances des réseaux internes en raison des surtensions induites sur les lignes entrantes et transmises à la structure. Des pertes de type L2 et L4 pourraient apparaître dans tous les cas, avec le type L1 dans le cas des structures présentant un risque d'explosion, des hôpitaux ou d'autres structures dans lesquelles des défaillances des réseaux internes mettent immédiatement en danger la vie des personnes.

IEMF: Impulsion électromagnétique Foudre

Protections nécessaires

Le risque a été réduit à un niveau acceptable en sélectionnant les mesures de protection suivantes.

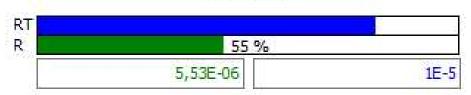
Cette sélection de mesures de protection fait partie de la gestion du risque pour l'objet Fiche01 - Cellule type (x8 - C1 à C8) et n'est valable que dans le cadre de cet objet.

Mesures Avec protection/état recherché:

Région		Mesures	Facteur
	pB:	Système de protection contre la foudre SPF Classe SPF IV	2.000E-01
	pEB:	Liaison équipotentielle de foudre Liaison équipotentielle pour un NPF III ou IV	3.000E-02
ZPF 0B			
		Réseau BT:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02
ZPF 1			
		Réseau BT:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02
		Réseau Courant faible:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02

Niveau du risque après mise en place des protections :

avec mesures



DETERMINATION DU NIVEAU DE PROTECTION

CONCLUSION

Structure et Lignes:

Il ressort de cette analyse que le risque tolérable sur la structure est plus faible que le risque probable estimé. De ce fait, un système de protection contre la foudre de niveau NP4 devra être réalisé sur la structure, ainsi que sur les lignes d'alimentation et de communication suivantes :

- Ligne BT pénétrant dans chaque cellule
- Lignes de communication pénétrant sur le site,

Fonctions ou Equipements important pour la sécurité et MMR :

Les équipements suivants, considérés comme important pour la sécurité, doivent être protégés par parafoudres et/ ou blindage à un niveau NP4 :

- Lignes d'alimentation de la Centrales de détection incendie,
- Ligne RTC de report alarme incendie,
- Ligne RTC d'appel des secours,

Equipotentialités :

Une équipotentialité devra être réalisée entre les canalisations métalliques de fluides (Ex : RIA) et la prise de terre. La localisation des liaisons équipotentielles doit être reportée sur un plan.

Fiche n° 02 STRUCTURE/ Identification	Locaux de charge batteries de traction
---------------------------------------	--

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

Activité	Autre : Zone bureaux et Locaux techniques			nniques
Evaluation du non	nbre annuel	d'évènements dangere	ux	
Dimensions (m) (Ad	nensions (m) (A _{d/b})		L (m): 20 I (m): 12,5 h (m h max (m): SO):7,5
Facteur d'emplacer	ment (C _{d/b})		Structure entourée d'objets plus hau	ıts
Blindage				
Blindage de la struc ZPF0/1)	cture, toutes	zones (K _{S1}) (Frontière	Pas de blindage	
Informations com	plémentaire	s relatives à la structure	e et utiles à la compréhension de l'a	nalyse
	Structure : Béton armé.			
Constitution	stitution Toiture : Dalle béton armé			
	Parois : Maçonnée ou Béton			
Local de charge attenant à la cellule N°1, 6 et 8. Local de charge, séparé des zones de stockage et des bureaux par murs coupe-feu et porte coupe-feu. Local de charge de batteries de traction avec zone 02 AtEx retenue (mais d'étendue négligeable et avec mesure compensatoire : détection + ventilation).				
prise de terre du ba		Liaisons équipotentielles avec la prise de terre du bâtiment		
Canalisations conductrices provenant de l'extérieur de la		Canalisations d'eau	Sans objet (Etude sur plan)	
structure Etude sur plan C		Canalisations réseau d'eau incendie	Sans objet (Etude sur plan)	
	Etude sur plan		Canalisations de gaz	Sans objet (Etude sur plan)

Dispositifs de protection foudre existants				
Protections contre les	Type, référence, marque	Hauteur (m)	Caractéristiques	
effets directs de la foudre	Sans objet (pas de protection en place)			
Protections contre les	Localisation	Туре	référence, marque	
effets indirects de la foudre	Sans objet (Etude sur plan)			

Equipements Importants Pour la Sécurité (EIPS) et/ ou pour les Mesures de Maitrise des Risques (MMR)			
Localisation	Elément	Protégé par parafoudres	
Etude sur plan (A clarifier au niveau de l'étude technique)	Centrale de détection incendie	Sans objet (Etude sur plan)	
Etude sur plan (A clarifier au niveau de l'étude technique)	Lignes RTC d'appel des secours	Sans objet (Etude sur plan)	
Etude sur plan (A clarifier au niveau de l'étude technique)			
Local de charge	Centrales de détection gaz et système de ventilation asservie	Sans objet (Etude sur plan)	

IDENTIFICATION DES LIGNES PROVENANT DE L'EXTERIEUR DE LA STRUCTURE :

Ci-dessous sont listées les lignes provenant de l'extérieur de la structure, et par lesquelles une surtension serait susceptible d'être conduite à l'intérieur de cette structure.

LIGNE N°1			
Nature de la ligne : Courant Fort	Nom de la ligne : Réseau BT		

Zone(s) concernée(s) par cette ligne	Zone(s) concernée(s) par cette ligne		
Zone Local de charge			
Zone extérieure			
Evaluation du nombre annuel d'évènements danger	eux sur un service NL		
Condition de cheminement du service	Souterrain		
Longueur (L _C)	600 m		
Hauteur (Hc)	SO m		
Résistivité du sol (rho)	500 Ω.m		
Facteur d'emplacement du service (Cd)	Entourée d'objets plus hauts		
Facteur d'environnement du service (Ce)	Suburbain (h < 10m)		
Facteur de type de service (Ct)	Puissance BT, communication, transmission de données		
Structure à l'extrémité du service (Ad/a)	L (m): 18 I (m): 10 h (m): 5,5		
Facteur d'emplacement de cette structure (C _{d/a})	Structure entourée d'objets plus hauts		
Probabilité des dommages			
Type câblage interne	Câble non blindé – Précaution de cheminement afin d'éviter les boucles de grande taille (S : 10 m²)		
Tension de tenue des réseaux internes (PLD,PLI)	2.5 kV		
Type câblage externe	Câble non blindé ou blindé dont le blindage a une résistance R>20 Ohm/km		

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017) © Bureau Veritas Exploitation

LIGNE N°2				
Nature de la ligne : Courant Faible	Nom de la ligne : Transmission			

Zone(s) concernée(s) par cette ligne		
Zone Local de charge		
Evaluation du nombre annuel d'évènements dangereux sur un service NL		
Condition de cheminement du service	Souterrain	
Longueur (Lc)	1000 m	
Hauteur (Hc)	SO m	
Résistivité du sol (rho)	500 Ω.m	
Facteur d'emplacement du service (Cd)	Entourée d'objets plus hauts	
Facteur d'environnement du service (Ce)	Suburbain (h < 10m)	
Facteur de type de service (Ct)	Puissance BT, communication, transmission de données	
Structure à l'extrémité du service (Ad/a)	L (m): SO I (m): SO h (m): SO	
Facteur d'emplacement de cette structure (Cd/a)	Non applicable	
Probabilité des dommages		
Type câblage interne	Câble blindé dont le blindage est relié à la borne d'équipotentialité à laquelle le matériel est connecté : 1 Ohm/km <r<5 km<="" ohm="" td=""></r<5>	
Tension de tenue des réseaux internes (PLD,PLI)	<1 kV	
Type câblage externe	Câble blindé dont le blindage est relié à la borne d'équipotentialité à laquelle le matériel est connecté : 1 Ohm/km <r<5 km<="" ohm="" td=""></r<5>	

DESCRIPTIF DE LA ZONE EXTERIEURE A LA STRUCTURE (Z0b)

La zone décrite ci-dessous est la zone située dans le volume de protection de la structure.

ZONE EXTERIEURE (Z0b)		
Probabilité qu'un impact sur la structure entraîne des chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de contact et de pas		
Type de sol (r _a)	Asphalte, linoléum, bois	
Protections contre tension de contact et de pas (pa)	Pas de mesures de protection	
Services externes pénétrant dans la zone		
Systèmes intérieurs à la zone	Réseau BT	
Incendie		
Protection anti-incendie (R _p)	Extinction manuelle	
	Justification : Borne incendie en place	
Risque d'incendie (R _f)	Explosion : Sans objet (Pas de zone 0 retenue) Incendie : Sans objet.	
	Justification : Zone extérieure	
Pertes humaines		
En cas de tension de contact	Valeur typique L _a = 0.01	
En cas d'incendie Valeur typique L _f = 0,05 (Industrielle, commerciale)		
En cas de surtensions (zones à risque d'explosion ou hôpitaux)	Valeur typique L _o = 0 (Pas de zone 0 retenue)	
Decrees a satisfication (b.)	Pas de danger particulier	
Dangers particuliers (hz)	Justification:	

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017)
© Bureau Veritas Exploitation

Page : 30/62

DETERMINATION DES ZONES A L'INTERIEUR DE LA STRUCTURE

L'Analyse du Risque Foudre est conduite séparément sur les différentes structures.

Elle décrit les structures ainsi que les réseaux entrants et sortants pour chacun d'entre eux.

Afin de ne pas surévaluer le risque global, des zones homogènes (type de sol, nombre de personnes, risque ...) sont définies à l'intérieur de ces structures. Ces zones sont les suivantes :

Zone n°1 : Locaux techniques (Chargeur de batteries)

ZONE N°1		
Probabilité qu'un impact sur la structure entraîne des chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de contact et de pas		
Agricole, béton		
s chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de		
Pas de mesures de protection		
Réseau BT Lignes de télétransmission		
Extinction manuelle		
Justification: Seules les dispositions d'extinction manuelles sont retenues en application du guide F2C, compte tenu du zonage AtEx retenue pour la structure et de la faible surpression encourue.		
Explosion : Sans objet Incendie : risque faible Justification : zonage AtEx non communiqué, une zone 2 est retenue en facteur majorant pour la structure, normalement d'étendue négligeable (détection gaz et ventilation asservie assurant le déclassement du local).		
Pas de blindage		
Valeur typique L _u = 0.001		
Valeur typique Lf= 0,05 (Industrielle, commerciale)		
Valeur typique Lo = 0 (absence de risque)		
Faible niveau de panique Justification : Pas d'effets liés au risque d'explosion retenue au niveau de		

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017) © Bureau Veritas Exploitation

DETERMINATION DES COMPOSANTES DES RISQUES RELATIFS A LA FOUDRE

Risque estimé:

L'estimation du risque consiste à additionner les différentes composantes du risque afin de déterminer la valeur de R1 (risque de pertes de vies humaines).

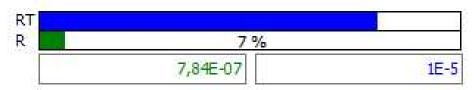
Lorsque la valeur du risque R1 est inférieure à la valeur du risque tolérable RT, fixée par convention à 1E⁻⁵, l'installation est alors considérée comme protégée.

Dans le cas contraire, les composantes critiques sont identifiées afin de déterminer la mesure la plus efficace de réduction du risque à mettre en œuvre

Pertes humaines

Risque estimé avant mise en place des protections :

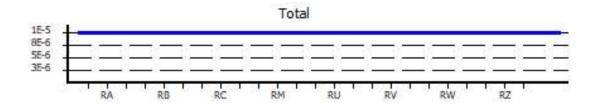




Avec:

RT: Risque tolérable.R: Risque estimé

Différentes composantes du risque avant mise en place des protections :



Avec:

RA: composante liée aux blessures d'êtres vivants dues aux tensions de contact et de pas dans les zones jusqu'à 3 m à l'extérieur de la

RB: composante liée aux dommages physiques d'un étincelage dangereux dans la structure entraînant un incendie ou une explosion pouvant produire des dangers pour l'environnement.

RC: composante liée aux défaillances des réseaux internes causées par l'Impulsion Electromagnétique Foudre (IEMF) d'un impact direct sur la structure.

RM: composante liée aux défaillances des réseaux internes causées par l'IEMF d'un impact à proximité de la structure

RU: composante liée aux blessures d'être vivants dues aux tensions de contact à l'intérieur de la structure en raison du courant de foudre injecté dans une ligne entrante.

RV: composante liée aux dommages physiques (incendie ou explosion dus à un étincelage dangereux entre une structure extérieure et les parties métalliques généralement situées au point de pénétration de la ligne dans la structure) dus au courant de foudre transmis dans les lignes entrantes.

RW: composante liée aux défaillances des réseaux internes en raison des surtensions induites sur les lignes entrantes et transmises à l'intérieur de la structure.

RZ: composante liée aux défaillances des réseaux internes en raison des surtensions induites sur les lignes entrantes et transmises à la structure. Des pertes de type L2 et L4 pourraient apparaître dans tous les cas, avec le type L1 dans le cas des structures présentant un risque d'explosion, des hôpitaux ou d'autres structures dans lesquelles des défaillances des réseaux internes mettent immédiatement en danger la vie des personnes.

IEMF: Impulsion électromagnétique Foudre

Protections nécessaires

Le risque a été réduit à un niveau acceptable en sélectionnant les mesures de protection suivantes.

Cette sélection de mesures de protection fait partie de la gestion du risque pour l'objet Fiche02 - Locaux techniques de charges et n'est valable que dans le cadre de cet objet.

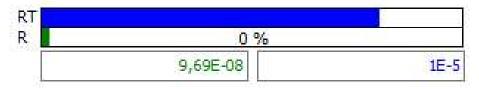
Mesures Avec protection/état recherché:

Région		Mesures	Facteur
	pEB:	Liaison équipotentielle de foudre Liaison équipotentielle pour un NPF III ou IV	3.000E-02
ZPF 0B			
		Réseau BT:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02
ZPF 1			
		Réseau BT:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02
		Réseau Courant faible:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02

Niveau du risque après mise en place des protections :

Sans objet (protection optionnelle contre les effets directs)

avec mesures



DETERMINATION DU NIVEAU DE PROTECTION

CONCLUSION

Structure et Lignes :

Il ressort de cette analyse que le risque tolérable sur la structure est supérieur au risque probable estimé. De ce fait, aucune Installation Extérieure de Protection contre la Foudre ne sera nécessaire sur la structure. Cependant et au vu des hypothèses retenues (présence d'équipements IPS), un niveau de protection NP4 est requis sur les lignes suivantes :

- Ligne BT d'alimentation pénétrant dans la structure,
- Lignes de communication pénétrant sur le site,

Fonctions ou Equipements important pour la sécurité et MMR :

Les équipements suivants, considérés comme important pour la sécurité, doivent être protégés par parafoudres et/ ou blindage à un niveau NP4 :

- Ligne d'alimentation de la centrale de détection gaz et du système de ventilation asservie du local de charge,
- Centrales de détection incendie,
- Ligne RTC de report alarme incendie,
- Ligne RTC d'appel des secours,

Equipotentialités :

Une équipotentialité devra être réalisée entre les canalisations métalliques de fluides (Ex : RIA) et la prise de terre. La localisation des liaisons équipotentielles doit être reportée sur un plan.

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017) © Bureau Veritas Exploitation

Fiche n° 03 STRUCTURE/ Identification	Locaux techniques (TGBT + Chaufferie)
---------------------------------------	---------------------------------------

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

Activité			Autre : Locaux techniques	
Evaluation du nom	Evaluation du nombre annuel d'évènements dangereux			
Dimensions (m) (Ad	(m) (A _{d/b})		L (m): 18 I (m): 10 h (m h max (m): SO): 5,5
Facteur d'emplacen	nent (C _{d/b})		Structure entourée d'objets plus hauts	
Blindage				
Blindage de la struc ZPF0/1)	tructure, toutes zones (K _{S1}) (Frontière		Pas de blindage	
Informations complémentaires relatives à la structure et utiles à la compréhension de l'analyse				
Constitution	Structure : Béton. <u>Toiture :</u> Bardage Métal.simple peau <u>Parois :</u> Maçonnée ou Béton			
Particularités	Sont pris en ligne de compte les locaux techniques attenants aux cellules et comportant des zones coupe-feu. Présence d'évents en façades (portes métalliques bouches de ventilation) de la chaufferie (Page 30 et 101 de l'EDIEn cas d'explosion de gaz dans la chaufferie, les évents en façade (grilles, portes) joueraient le rôle d'évent d'explosion). Une zone 02 AtEx a été retenue pour l'ensemble de la chaufferie, dans le cadre de notre analyse (Zonage non communiquée – détection gaz en place dans le local).			a chaufferie (Page 30 et 101 de l'EDD – rtes) joueraient le rôle d'évent
Canalisations conductrices provenant de l'extérieur de la structure Localisation Etude sur plan		Elément	Liaisons équipotentielles avec la prise de terre du bâtiment	
		Etude sur plan	Canalisations d'eau	Sans objet (Etude sur plan)
o a dotaro	Siluciule		Canalisations réseau d'eau incendie	Sans objet (Etude sur plan)
Etude sur plan		Canalisations de gaz	Sans objet (Etude sur plan)	

Dispositifs de protection foudre existants			
Protections contre les	Type, référence, marque	Hauteur (m)	Caractéristiques
	Sans objet (pas de protection en place)		
Protections contre les	Localisation	Туре	référence, marque
effets indirects de la foudre	Sans objet (Etude sur plan)		

Equipements Importants Pour la Sécurité (EIPS) et/ ou pour les Mesures de Maitrise des Risques (MMR)		
Localisation	Elément	Protégé par parafoudres
Etude sur plan (A clarifier au niveau de l'étude technique)	Centrale de détection incendie	Sans objet (Etude sur plan)
Etude sur plan (A clarifier au niveau de l'étude technique)	Ligne RTC de report alarme incendie	Sans objet (Etude sur plan)
Chaufferie	Centrales de détection gaz de la chaufferie	Sans objet (Etude sur plan)

IDENTIFICATION DES LIGNES PROVENANT DE L'EXTERIEUR DE LA STRUCTURE :

Ci-dessous sont listées les lignes provenant de l'extérieur de la structure, et par lesquelles une surtension serait susceptible d'être conduite à l'intérieur de cette structure.

LIGNE N°1		
Nature de la ligne : Courant Fort	Nom de la ligne : ligne HT/ BT	

Zone(s) concernée(s) par cette ligne		
Zone Locaux techniques		
Zone extérieure		
Evaluation du nombre annuel d'évènements danger	eux sur un service NL	
Condition de cheminement du service	Souterrain	
Longueur (L _c)	1000 m	
Hauteur (Hc)	SO m	
Résistivité du sol (rho)	500 Ω.m	
Facteur d'emplacement du service (C _d)	Entourée d'objets plus hauts	
Facteur d'environnement du service (Ce)	Suburbain (h < 10m)	
Facteur de type de service (Ct)	Puissance HT avec transformateur HT/BT	
Structure à l'extrémité du service (Ad/a)	L (m): SO I (m): SO h (m): SO	
Facteur d'emplacement de cette structure (C _{d/a})	Non applicable	
Probabilité des dommages		
Type câblage interne	Câble non blindé – Précaution de cheminement afin d'éviter les boucles de grande taille (S : 10 m²)	
Tension de tenue des réseaux internes (PLD,PLI)	2.5 kV	
Type câblage externe	Câble blindé dont le blindage est relié à la borne d'équipotentialité à laquelle le matériel est connecté : 5 Ohm/km <r<20 km<="" ohm="" td=""></r<20>	

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017) © Bureau Veritas Exploitation

LIGNE N°2		
Nature de la ligne : Courant Faible	Nom de la ligne : Transmission	

Zone(s) concernée(s) par cette ligne				
Zone Locaux techniques				
Evaluation du nombre annuel d'évènements danger	eux sur un service NL			
Condition de cheminement du service	Souterrain			
Longueur (L _c)	1000 m			
Hauteur (Hc)	SO m			
Résistivité du sol (rho)	500 Ω.m			
Facteur d'emplacement du service (C _d)	Entourée d'objets plus hauts			
Facteur d'environnement du service (Ce)	Suburbain (h < 10m)			
Facteur de type de service (Ct)	Puissance BT, communication, transmission de données			
Structure à l'extrémité du service (A _{d/a})	L (m): SO I (m): SO h (m): SO			
Facteur d'emplacement de cette structure (C _{d/a})	Non applicable			
Probabilité des dommages				
Type câblage interne	Câble blindé dont le blindage est relié à la borne d'équipotentialité à laquelle le matériel est connecté : 1 Ohm/km <r<5 km<="" ohm="" td=""></r<5>			
Tension de tenue des réseaux internes (PLD,PLI)	<1 kV			
Type câblage externe	Câble blindé dont le blindage est relié à la borne d'équipotentialité à laquelle le matériel est connecté : 1 Ohm/km <r<5 km<="" ohm="" td=""></r<5>			

DESCRIPTIF DE LA ZONE EXTERIEURE A LA STRUCTURE (Z0b)

La zone décrite ci-dessous est la zone située dans le volume de protection de la structure.

ZONE EXTERIEURE (Z0b)		
Probabilité qu'un impact sur la structure entraîne des chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de contact et de pas		
Type de sol (r _a)	Asphalte, linoléum, bois	
Protections contre tension de contact et de pas (pa)	Pas de mesures de protection	
Services externes pénétrant dans la zone		
Systèmes intérieurs à la zone	Réseau BT	
Incendie		
	Extinction manuelle	
Protection anti-incendie (R _p)	Justification : Borne incendie en place	
Risque d'incendie (Rr)	Explosion : Sans objet (Pas de zone 0 retenue) Incendie : Sans objet.	
	Justification : Zone extérieure	
Pertes humaines		
En cas de tension de contact	Valeur typique L _a = 0.01	
En cas d'incendie	Valeur typique L₁= 0,05 (Industrielle, commerciale)	
En cas de surtensions (zones à risque d'explosion ou hôpitaux)	Valeur typique $L_0 = 0$ (Pas de zone 0 retenue)	
Denotes a settinuliana (h.)	Pas de danger particulier	
Dangers particuliers (hz)	Justification : Personnel limité sur le site	

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017)
© Bureau Veritas Exploitation

Page : 38/62

DETERMINATION DES ZONES A L'INTERIEUR DE LA STRUCTURE

L'Analyse du Risque Foudre est conduite séparément sur les différentes structures.

Elle décrit les structures ainsi que les réseaux entrants et sortants pour chacun d'entre eux.

Afin de ne pas surévaluer le risque global, des zones homogènes (type de sol, nombre de personnes, risque ...) sont définies à l'intérieur de ces structures. Ces zones sont les suivantes :

Zone n°1 : Locaux techniques : Chaufferie - retenue comme le plus pénalisant

Zone n°2: Locaux techniques: TGBT

ZONE N°1		
Probabilité qu'un impact sur la structure entraîne d contact et de pas	es chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de	
Type de sol (r _u)	Agricole, béton	
Probabilité qu'un impact sur un service entraîne de contact et de pas	s chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de	
Protections contre tension de contact et de pas (pu)	Pas de mesures de protection	
Services externes pénétrant dans la zone		
Systèmes intérieurs à la zone	Réseau BT	
Systemes interieurs a la 2011e	Lignes de télétransmission	
Incendie		
	Pas de disposition	
Protection anti-incendie (R _p)	Justification : Pas de disposition d'extinction retenues en application du guide F2C, compte tenu du zonage AtEx retenue pour la structure.	
	Explosion : Sans objet	
	Incendie : risque faible	
Risque d'incendie (R _f)	Justification : zonage AtEx non communiqué, une zone 2 est retenue en facteur majorant pour la structure (Présence de détection gaz dans le local).	
Blindage		
Blindage de la zone considérée (Ks2) (Frontière ZPF X/Y avec X>0 et Y>1)	Pas de blindage	
Pertes humaines		
En cas de tension de contact (Lu)	Valeur typique L _u = 0.001	
En cas d'incendie (L _f)	Valeur typique Lf= 0,05 (Industrielle, commerciale)	
En cas de surtensions (zones à risque d'explosion ou hôpitaux) (L_{\circ})	Valeur typique Lo = 0 (absence de risque)	
	Menace pour la zone concernée ou l'environnement	
Dangers particuliers (hz)	Justification : Effets liés au risque d'explosion sortant du périmètre de la structure.	

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017) © Bureau Veritas Exploitation Rapport n° : 7200426/6.1.1.R-Rev.0 en date du 14/01/2019

ZONE N°2			
Probabilité qu'un impact sur la structure entraîne des chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de contact et de pas			
Type de sol (r _u)	Agricole, béton		
Probabilité qu'un impact sur un service entraîne des contact et de pas	s chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de		
Protections contre tension de contact et de pas (pu)	Pas de mesures de protection		
Services externes pénétrant dans la zone			
Systèmes intérieurs à la zone	Réseau BT Lignes de télétransmission		
Incendie			
	Extinction automatique ou détection automatique		
Protection anti-incendie (R _p)	Justification : Local sous détection incendie et le temps d'intervention des pompiers est estimé inférieur à 10 minutes		
	Explosion : Sans objet		
Risque d'incendie (R _f)	Incendie : risque élevé		
	Justification : Voir étude de la charge calorifique.		
Blindage			
Blindage de la zone considérée (K _{S2}) (Frontière ZPF X/Y avec X>0 et Y>1)	Pas de blindage		
Pertes humaines			
En cas de tension de contact (Lu)	Valeur typique L₀= 0.001		
En cas d'incendie (L _f)	Valeur typique Lf= 0,05 (Industrielle, commerciale)		
En cas de surtensions (zones à risque d'explosion ou hôpitaux) (L₀)	Valeur typique Lo = 0 (absence de risque)		
	Faible niveau de panique		
Dangers particuliers (hz)	Justification : Le risque d'incendie n'est pas à prendre comme un risque spécifique au sens de la norme EN 62305. Personnel limité sur le site et connaissant bien les installations.		

Etude de la charge calorifique

Activité/ Palettes types	Site	Ch.Calorifique (MJ/m²)	Taux d'occupation par m²	% de d'occupat.	% de Charge de Production	Charge calorifique de stockage (en MJ/m²)
Local TGBT (Armoire 1m3 + 1kg de plastique + 1 table + 1 chaise) sur 4m²	X	800,00	1,00	100	100	800,00
Total	Х	Charge calorifique pondérée pou	ur la zor	ne cor	nsidérée	800,00

DETERMINATION DES COMPOSANTES DES RISQUES RELATIFS A LA FOUDRE

Risque estimé:

L'estimation du risque consiste à additionner les différentes composantes du risque afin de déterminer la valeur de R1 (risque de pertes de vies humaines).

Lorsque la valeur du risque R1 est inférieure à la valeur du risque tolérable RT, fixée par convention à 1E⁻⁵, l'installation est alors considérée comme protégée.

Dans le cas contraire, les composantes critiques sont identifiées afin de déterminer la mesure la plus efficace de réduction du risque à mettre en œuvre.

Pertes humaines

Risque estimé avant mise en place des protections :

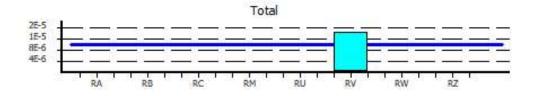
sans mesures



Avec:

RT : Risque tolérable.R : Risque estimé

Différentes composantes du risque avant mise en place des protections :



Avec :

RA: composante liée aux blessures d'êtres vivants dues aux tensions de contact et de pas dans les zones jusqu'à 3 m à l'extérieur de la structure.

RB: composante liée aux dommages physiques d'un étincelage dangereux dans la structure entraînant un incendie ou une explosion pouvant produire des dangers pour l'environnement.

RC: composante liée aux défaillances des réseaux internes causées par l'Impulsion Electromagnétique Foudre (IEMF) d'un impact direct sur la structure.

RM: composante liée aux défaillances des réseaux internes causées par l'IEMF d'un impact à proximité de la structure

RU: composante liée aux blessures d'être vivants dues aux tensions de contact à l'intérieur de la structure en raison du courant de foudre injecté dans une ligne entrante.

RV: composante liée aux dommages physiques (incendie ou explosion dus à un étincelage dangereux entre une structure extérieure et les parties métalliques généralement situées au point de pénétration de la ligne dans la structure) dus au courant de foudre transmis dans les lignes entrantes.

RW: composante liée aux défaillances des réseaux internes en raison des surtensions induites sur les lignes entrantes et transmises à l'intérieur de la structure.

RZ: composante liée aux défaillances des réseaux internes en raison des surtensions induites sur les lignes entrantes et transmises à la structure. Des pertes de type L2 et L4 pourraient apparaître dans tous les cas, avec le type L1 dans le cas des structures présentant un risque d'explosion, des hôpitaux ou d'autres structures dans lesquelles des défaillances des réseaux internes mettent immédiatement en danger la vie des personnes.

IEMF: Impulsion électromagnétique Foudre

Protections nécessaires

Le risque a été réduit à un niveau acceptable en sélectionnant les mesures de protection suivantes.

Cette sélection de mesures de protection fait partie de la gestion du risque pour l'objet Fiche03 - Locaux techniques Chaufferie + TGBT et n'est valable que dans le cadre de cet objet.

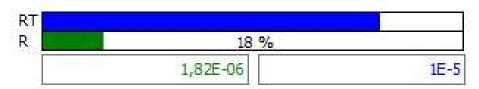
Mesures Avec protection/état recherché:

Région		Mesures	Facteur
	pEB:	Liaison équipotentielle de foudre Liaison équipotentielle pour un NPF III ou IV	3.000E-02
ZPF 0B			
		Réseau HT/ BT:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02
ZPF 1			
		Réseau Courant faible:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02
		Réseau HT/ BT:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02
ZPF 2			
		Réseau Courant faible:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02
		Réseau HT/ BT:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02

Niveau du risque après mise en place des protections :

Sans objet (protection optionnelle contre les effets directs)

avec mesures



DETERMINATION DU NIVEAU DE PROTECTION

CONCLUSION

Structure et Lignes :

Il ressort de cette analyse que le risque tolérable sur la structure est supérieur au risque probable estimé. De ce fait, aucune Installation Extérieure de Protection contre la Foudre ne sera nécessaire sur la structure. Cependant et au vu des hypothèses retenues, un niveau de protection NP4 est requis sur les lignes suivantes :

- Ligne HT/ BT d'alimentation venant de l'extérieur du site,
- Ligne BT pénétrant dans les locaux techniques,
- Lignes de communication pénétrant sur le site

Fonctions ou Equipements important pour la sécurité et MMR :

Les équipements suivants, considérés comme important pour la sécurité, doivent être protégés par parafoudres et/ ou blindage à un niveau NP4 :

- Centrales de détection gaz de la chaufferie,
- Centrales de détection incendie,
- Ligne de report des alarmes incendie,
- Ligne d'appel des secours,

Equipotentialités :

Une équipotentialité devra être réalisée entre les canalisations métalliques de fluides (Ex : RIA) et la prise de terre. La localisation des liaisons équipotentielles doit être reportée sur un plan.

Fiche n° 04	STRUCTURE/ Identification	Zone Bureaux
-------------	---------------------------	--------------

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

Activité		Autre : Zone bureaux et Locaux techniques		
Evaluation du non	Evaluation du nombre annuel d'évènements dangereux			
Dimensions (m) (A	s (m) (A _{d/b})		L (m): 25 I (m): 20 h (m h max (m): SO):7
Facteur d'emplacer	Facteur d'emplacement (C _{d/b}) Structure entourée d'objets plus hauts			ıts
Blindage				
Blindage de la struc ZPF0/1)	Blindage de la structure, toutes zones (K _{S1}) (Frontière ZPF0/1) Pas de blindage			
Informations complémentaires relatives à la structure et utiles à la compréhension de l'analyse				
Structure: Béton armé. Constitution Toiture: Dalle béton armé				
Constitution Toiture : Dalle béton armé Parois : Maçonnée ou Béton				
Particularités Zone de Bureaux attenant aux cellules N°.				
Canalizations and	uotrioso	Localisation	Elément	Liaisons équipotentielles avec la prise de terre du bâtiment
Canalisations conde provenant de l'exté		Etude sur plan	Canalisations d'eau	Sans objet (Etude sur plan)
structure		Etude sur plan	Canalisations réseau d'eau incendie	Sans objet (Etude sur plan)
		Etude sur plan	Canalisations de gaz	Sans objet (Etude sur plan)

Dispositifs de protection foudre existants				
Protections contre les	Type, référence, marque	Hauteur (m)	Caractéristiques	
effets directs de la foudre	Sans objet (pas de protection en place)			
Protections contre les	Localisation	Type	référence, marque	
effets indirects de la foudre	Sans objet (Etude sur plan)			

Equipements Importants Pour la Sécurité (EIPS) et/ ou pour les Mesures de Maitrise des Risques (MMR)				
Localisation	Elément	Protégé par parafoudres		
Etude sur plan (A clarifier au niveau de l'étude technique)	Centrale de détection incendie	Sans objet (Etude sur plan)		
Etude sur plan (A clarifier au niveau de l'étude technique)	Lignes RTC d'appel des secours	Sans objet (Etude sur plan)		
Etude sur plan (A clarifier au niveau de l'étude technique)	Ligne RTC de report alarme incendie et gaz	Sans objet (Etude sur plan)		

IDENTIFICATION DES LIGNES PROVENANT DE L'EXTERIEUR DE LA STRUCTURE :

Ci-dessous sont listées les lignes provenant de l'extérieur de la structure, et par lesquelles une surtension serait susceptible d'être conduite à l'intérieur de cette structure.

LIGN	E N°1
Nature de la ligne : Courant Fort	Nom de la ligne : Réseau BT

Zone(s) concernée(s) par cette ligne	
Zone Bureaux	
Zone extérieure	
Evaluation du nombre annuel d'évènements danger	eux sur un service NL
Condition de cheminement du service	Souterrain
Longueur (L _C)	100 m
Hauteur (Hc)	SO m
Résistivité du sol (rho)	500 Ω.m
Facteur d'emplacement du service (C _d)	Entourée d'objets plus hauts
Facteur d'environnement du service (Ce)	Suburbain (h < 10m)
Facteur de type de service (Ct)	Puissance BT, communication, transmission de données
Structure à l'extrémité du service (Ad/a)	L (m): 14 I (m): 6 h (m): 5,5
Facteur d'emplacement de cette structure (C _{d/a})	Structure entourée d'objets plus hauts
Probabilité des dommages	
Type câblage interne	Câble non blindé – Précaution de cheminement afin d'éviter les boucles de grande taille (S : 10 m²)
Tension de tenue des réseaux internes (PLD,PLI)	2.5 kV
Type câblage externe	Câble non blindé ou blindé dont le blindage a une résistance R>20 Ohm/km

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017) © Bureau Veritas Exploitation Rapport n° : 7200426/6.1.1.R-Rev.0 en date du 14/01/2019

LIGNE N°2				
Nature de la ligne : Courant Faible	Nom de la ligne : Transmission			

Zone(s) concernée(s) par cette ligne					
Zone bureaux					
Evaluation du nombre annuel d'évènements dangereux sur un service NL					
Condition de cheminement du service	Souterrain				
Longueur (Lc)	1000 m				
Hauteur (Hc)	SO m				
Résistivité du sol (rho)	500 Ω.m				
Facteur d'emplacement du service (Cd)	Entourée d'objets plus hauts				
Facteur d'environnement du service (Ce)	Suburbain (h < 10m)				
Facteur de type de service (Ct)	Puissance BT, communication, transmission de données				
Structure à l'extrémité du service (Ad/a)	L (m): SO I (m): SO h (m): SO				
Facteur d'emplacement de cette structure (Cd/a)	Non applicable				
Probabilité des dommages					
Type câblage interne	Câble blindé dont le blindage est relié à la borne d'équipotentialité à laquelle le matériel est connecté : 1 Ohm/km <r<5 km<="" ohm="" td=""></r<5>				
Tension de tenue des réseaux internes (PLD,PLI)	<1 kV				
Type câblage externe	Câble blindé dont le blindage est relié à la borne d'équipotentialité à laquelle le matériel est connecté : 1 Ohm/km <r<5 km<="" ohm="" td=""></r<5>				

DESCRIPTIF DE LA ZONE EXTERIEURE A LA STRUCTURE (Z0b)

La zone décrite ci-dessous est la zone située dans le volume de protection de la structure.

ZONE EXTERIEURE (Z0b)				
Probabilité qu'un impact sur la structure entraîne des chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de contact et de pas				
Type de sol (ra)	Asphalte, linoléum, bois			
Protections contre tension de contact et de pas (pa)	Pas de mesures de protection			
Services externes pénétrant dans la zone				
Systèmes intérieurs à la zone	Réseau BT			
Incendie				
	Extinction manuelle			
Protection anti-incendie (R_p)	Justification : Borne incendie en place			
Risque d'incendie (R _f)	Explosion : Sans objet (Pas de zone 0 retenue) Incendie : Sans objet.			
	Justification : Zone extérieure			
Pertes humaines				
En cas de tension de contact	Valeur typique L _a = 0.01			
En cas d'incendie	Valeur typique L _f = 0,05 (Industrielle, commerciale)			
En cas de surtensions (zones à risque d'explosion ou hôpitaux)	Valeur typique $L_0 = 0$ (Pas de zone 0 retenue)			
D	Pas de danger particulier			
Dangers particuliers (h _z)	Justification:			

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017) © Bureau Veritas Exploitation Rapport n° : 7200426/6.1.1.R-Rev.0 en date du 14/01/2019

DETERMINATION DES ZONES A L'INTERIEUR DE LA STRUCTURE

L'Analyse du Risque Foudre est conduite séparément sur les différentes structures.

Elle décrit les structures ainsi que les réseaux entrants et sortants pour chacun d'entre eux.

Afin de ne pas surévaluer le risque global, des zones homogènes (type de sol, nombre de personnes, risque ...) sont définies à l'intérieur de ces structures. Ces zones sont les suivantes :

Zone n°1: Bureaux

	ZONE N°1				
Probabilité qu'un impact sur la structure entraîne des chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de contact et de pas					
Type de sol (r _u)	Agricole, béton				
Probabilité qu'un impact sur un service entraîne des contact et de pas	chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de				
Protections contre tension de contact et de pas (pu)	Pas de mesures de protection				
Services externes pénétrant dans la zone					
Systèmes intérieurs à la zone	Réseau BT Lignes de télétransmission				
Incendie	Lighted de teletratismission				
	Extinction automatique ou détection automatique				
Protection anti-incendie (R _p)	Justification : Présence de centrale de détection incendie et le temps d'intervention des pompiers est estimé inférieur à 10 minutes				
Risque d'incendie (R _f)	Explosion : Sans objet Incendie : risque ordinaire				
	Justification : voir fiche d'évaluation du pouvoir calorifique de la zone				
Blindage					
Blindage de la zone considérée (K _{S2}) (Frontière ZPF X/Y avec X>0 et Y>1)	Pas de blindage				
Pertes humaines					
En cas de tension de contact (Lu)	Valeur typique L _u = 0.001				
En cas d'incendie (Lf)	Valeur typique Lf= 0,05 (Industrielle, commerciale)				
En cas de surtensions (zones à risque d'explosion ou hôpitaux) (L₀)	Valeur typique Lo = 0 (absence de risque)				
	Faible niveau de panique				
Dangers particuliers (hz)	Justification : Le risque d'incendie n'est pas à prendre comme un risque spécifique au sens de la norme EN 62305. Personnel limité sur le site et connaissant bien les installations				

Etude de la charge calorifique

Activité/ Palettes types	Site	Ch.Calorifique (MJ/m²) ▼	Taux d'occupation	% de d'occupat.	% de Charge de Production	Charge calorifique de stockage (en MJ/m²)
Bureau Classique		434,72	1,0	100	100	434,72
(26kg équivalent bois)	Х					
Total	X	Charge calorifique pondérée pour la zone considérée			sidérée	434,72

DETERMINATION DES COMPOSANTES DES RISQUES RELATIFS A LA FOUDRE

Risque estimé:

L'estimation du risque consiste à additionner les différentes composantes du risque afin de déterminer la valeur de R1 (risque de pertes de vies humaines).

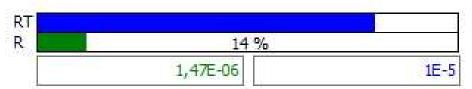
Lorsque la valeur du risque R1 est inférieure à la valeur du risque tolérable RT, fixée par convention à 1E-5, l'installation est alors considérée comme protégée.

Dans le cas contraire, les composantes critiques sont identifiées afin de déterminer la mesure la plus efficace de réduction du risque à mettre en œuvre

Pertes humaines

Risque estimé avant mise en place des protections :

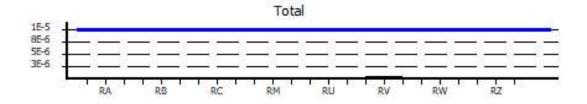
sans mesures



Avec:

RT: Risque tolérable.
R: Risque estimé

Différentes composantes du risque avant mise en place des protections :



Avec :

RA: composante liée aux blessures d'êtres vivants dues aux tensions de contact et de pas dans les zones jusqu'à 3 m à l'extérieur de la structure.

RB: composante liée aux dommages physiques d'un étincelage dangereux dans la structure entraînant un incendie ou une explosion pouvant produire des dangers pour l'environnement.

RC: composante liée aux défaillances des réseaux internes causées par l'Impulsion Electromagnétique Foudre (IEMF) d'un impact direct sur la structure.

RM: composante liée aux défaillances des réseaux internes causées par l'IEMF d'un impact à proximité de la structure

RU: composante liée aux blessures d'être vivants dues aux tensions de contact à l'intérieur de la structure en raison du courant de foudre injecté dans une ligne entrante.

RV: composante liée aux dommages physiques (incendie ou explosion dus à un étincelage dangereux entre une structure extérieure et les parties métalliques généralement situées au point de pénétration de la ligne dans la structure) dus au courant de foudre transmis dans les lignes entrantes.

RW: composante liée aux défaillances des réseaux internes en raison des surtensions induites sur les lignes entrantes et transmises à l'intérieur de la structure.

RZ: composante liée aux défaillances des réseaux internes en raison des surtensions induites sur les lignes entrantes et transmises à la structure. Des pertes de type L2 et L4 pourraient apparaître dans tous les cas, avec le type L1 dans le cas des structures présentant un risque d'explosion, des hôpitaux ou d'autres structures dans lesquelles des défaillances des réseaux internes mettent immédiatement en danger la vie des personnes.

IEMF : Impulsion électromagnétique Foudre

Protections nécessaires

Le risque a été réduit à un niveau acceptable en sélectionnant les mesures de protection suivantes.

Cette sélection de mesures de protection fait partie de la gestion du risque pour l'objet Fiche04 - Zone Bureaux et n'est valable que dans le cadre de cet objet.

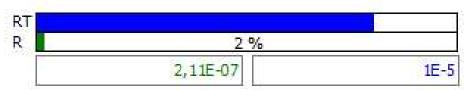
Mesures Avec protection/état recherché:

Région		Mesures	Facteur
	pEB:	Liaison équipotentielle de foudre Liaison équipotentielle pour un NPF III ou IV	3.000E-02
ZPF 0B			
		Réseau BT:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02
ZPF 1			
		Réseau BT:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02
		Réseau Courant faible:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02

Niveau du risque après mise en place des protections :

Sans objet (protection optionnelle contre les effets directs)

avec mesures



DETERMINATION DU NIVEAU DE PROTECTION

CONCLUSION

Structure et Lignes :

Il ressort de cette analyse que le risque tolérable sur la structure est supérieur au risque probable estimé. De ce fait, aucune Installation Extérieure de Protection contre la Foudre ne sera nécessaire sur la structure. Cependant et au vu des hypothèses retenues, un niveau de protection NP4 est requis sur les lignes suivantes :

- Ligne BT d'alimentation pénétrant dans la structure,
- Lignes de communication pénétrant sur le site,

Fonctions ou Equipements important pour la sécurité et MMR :

Les équipements suivants, considérés comme important pour la sécurité, doivent être protégés par parafoudres et/ ou blindage à un niveau NP4 :

- Centrales de détection incendie,
- Ligne RTC de report alarme incendie,
- Ligne RTC d'appel des secours,

Equipotentialités :

Une équipotentialité devra être réalisée entre les canalisations métalliques de fluides (Ex : RIA) et la prise de terre. La localisation des liaisons équipotentielles doit être reportée sur un plan.

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017)

© Bureau Veritas Exploitation

Page: 51/62

Rapport n°: 7200426/6.1.1.R-Rev.0
en date du 14/01/2019

Fiche n° 05 STRUCTURE/ Identification	Local Technique Sprinkler
---------------------------------------	---------------------------

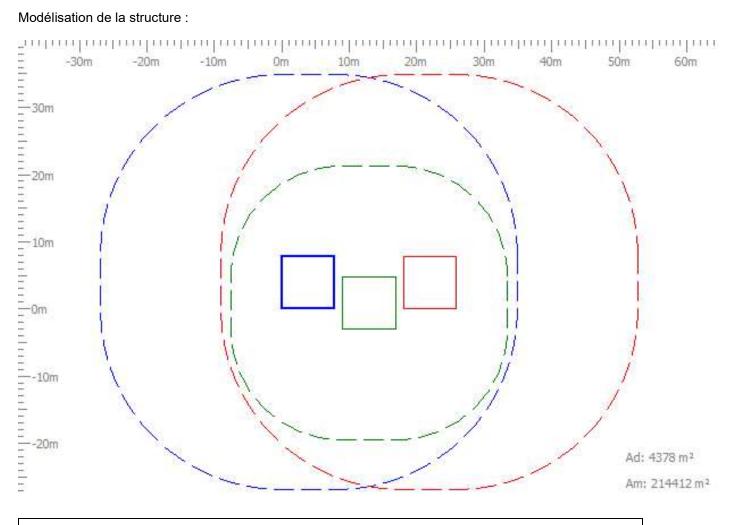
DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

Activité		Autre : Locaux techniques			
Evaluation du n	ombre annue	d'évènements danger	eux		
Dimensions (m) (A _{d/b})			L (m): 28 I (m): 11 h (m h max (m): 9): 5,5	
Facteur d'empla	cement (C _{d/b})		Structure entourée d'objets plus ha	uts	
Blindage					
Blindage de la st ZPF0/1)	tructure, toutes	zones (K _{S1}) (Frontière	Pas de blindage		
Informations co	mplémentaire	es relatives à la structui	re et utiles à la compréhension de l'a	nalyse	
Constitution Structure: Béton. Toiture: Bardage Métal.simple peau Parois: Maçonnée ou Béton					
Particularités	Sont pris e	n ligne de compte les loca	ux techniques attenants aux cellules et c	omportant des zones coupe-feu.	
Localisation Canalisations conductrices			Elément	Liaisons équipotentielles avec la prise de terre du bâtiment	
provenant de l'extérieur de la Etude s		Etude sur plan	Canalisations d'eau	Sans objet (Etude sur plan)	
structure Etude sur plan		Canalisations réseau d'eau incendie	Sans objet (Etude sur plan)		
Etude sur plan			Canalisations de gaz	Sans objet (Etude sur plan)	

Dispositifs de protection foudre existants						
Protections contre les	Type, référence, marque	Hauteur (m)	Caractéristiques			
	Sans objet (pas de protection en place)					
Protections contre les	Localisation	Туре	référence, marque			
effets indirects de la foudre	Sans objet (Etude sur plan)					

Equipements Importants Pour la Sécurité (EIPS) et/ ou pour les Mesures de Maitrise des Risques (MMR)				
Localisation	Elément	Protégé par parafoudres		
Etude sur plan (A clarifier au niveau de l'étude technique)	Centrale de détection incendie	Sans objet (Etude sur plan)		
Local sprinkler	Ligne RTC de report alarme incendie et sprinkler	Sans objet (Etude sur plan)		
Local sprinkler	Système de démarrage des groupes motopompes sprinkler	Sans objet (Etude sur plan)		
Local sprinkler	Vanne de barrage des eaux incendies, si une vanne de barrage automatique est prévue,	Sans objet (Etude sur plan)		

Modélisation de la structure :



Dimension du bâtiment					
Nom	Longueur (m)	Largeur (m)	Hauteur (m)	х	Y
Cuve N°1	8,00	8,00	9,00	0,00	0,00
Sprinkler	8,00	8,00	5,50	9,00	-3,00
Cuves N°2	8,00	8,00	9,00	18,00	0,00

IDENTIFICATION DES LIGNES PROVENANT DE L'EXTERIEUR DE LA STRUCTURE :

Ci-dessous sont listées les lignes provenant de l'extérieur de la structure, et par lesquelles une surtension serait susceptible d'être conduite à l'intérieur de cette structure.

LIGNE N°1				
Nature de la ligne : Courant Fort	Nom de la ligne : ligne HT/ BT			

Zone(s) concernée(s) par cette ligne				
Zone Locaux techniques				
Zone extérieure				
Evaluation du nombre annuel d'évènements danger	eux sur un service NL			
Condition de cheminement du service	Souterrain			
Longueur (L _c)	200 m			
Hauteur (Hc)	SO m			
Résistivité du sol (rho)	500 Ω.m			
Facteur d'emplacement du service (C _d)	Entourée d'objets plus hauts			
Facteur d'environnement du service (Ce)	Suburbain (h < 10m)			
Facteur de type de service (Ct)	Puissance BT, communication, transmission de données			
Structure à l'extrémité du service (Ad/a)	L (m): 18 I (m): 10 h (m): 5,5			
Facteur d'emplacement de cette structure (C _{d/a})	Structure entourée d'objets plus hauts			
Probabilité des dommages				
Type câblage interne	Câble non blindé – Précaution de cheminement afin d'éviter les boucles de grande taille (S : 10 m²)			
Tension de tenue des réseaux internes (PLD,PLI)	2.5 kV			
Type câblage externe	Câble non blindé ou blindé dont le blindage a une résistance R>20 Ohm/km			

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017) © Bureau Veritas Exploitation Rapport n° : 7200426/6.1.1.R-Rev.0 en date du 14/01/2019

LIGNE N°2				
Nature de la ligne : Courant Faible	Nom de la ligne : Transmission			

Zone(s) concernée(s) par cette ligne				
Zone Locaux techniques				
Evaluation du nombre annuel d'évènements dangereux sur un service NL				
Condition de cheminement du service	Souterrain			
Longueur (L _c)	1000 m			
Hauteur (Hc)	SO m			
Résistivité du sol (rho)	500 Ω.m			
Facteur d'emplacement du service (C _d)	Entourée d'objets plus hauts			
Facteur d'environnement du service (Ce)	Suburbain (h < 10m)			
Facteur de type de service (Ct)	Puissance BT, communication, transmission de données			
Structure à l'extrémité du service (A _{d/a})	L (m): SO I (m): SO h (m): SO			
Facteur d'emplacement de cette structure (C _{d/a})	Non applicable			
Probabilité des dommages				
Type câblage interne	Câble blindé dont le blindage est relié à la borne d'équipotentialité à laquelle le matériel est connecté : 1 Ohm/km <r<5 km<="" ohm="" td=""></r<5>			
Tension de tenue des réseaux internes (PLD,PLI)	<1 kV			
Type câblage externe	Câble blindé dont le blindage est relié à la borne d'équipotentialité à laquelle le matériel est connecté : 1 Ohm/km <r<5 km<="" ohm="" td=""></r<5>			

DESCRIPTIF DE LA ZONE EXTERIEURE A LA STRUCTURE (Z0b)

La zone décrite ci-dessous est la zone située dans le volume de protection de la structure.

ZONE EXTERIEURE (Z0b) Probabilité qu'un impact sur la structure entraîne des chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de contact et de pas				
Protections contre tension de contact et de pas (pa)	Pas de mesures de protection			
Services externes pénétrant dans la zone				
Systèmes intérieurs à la zone	Réseau BT			
Incendie				
	Extinction manuelle			
Protection anti-incendie (R _p)	Justification : Borne incendie en place			
Risque d'incendie (R _f)	Explosion : Sans objet (Pas de zone 0 retenue) Incendie : Sans objet.			
	Justification : Zone extérieure			
Pertes humaines				
En cas de tension de contact	Valeur typique L _a = 0.01			
En cas d'incendie	Valeur typique L₁= 0,05 (Industrielle, commerciale)			
En cas de surtensions (zones à risque d'explosion ou hôpitaux)	Valeur typique $L_0 = 0$ (Pas de zone 0 retenue)			
D	Pas de danger particulier			
Dangers particuliers (hz)	Justification : Personnel limité sur le site			

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017)
© Bureau Veritas Exploitation

Page : 56/62

Rapport n° : 7200426/6.1.1.R-Rev.0
en date du 14/01/2019

DETERMINATION DES ZONES A L'INTERIEUR DE LA STRUCTURE

L'Analyse du Risque Foudre est conduite séparément sur les différentes structures.

Elle décrit les structures ainsi que les réseaux entrants et sortants pour chacun d'entre eux.

Afin de ne pas surévaluer le risque global, des zones homogènes (type de sol, nombre de personnes, risque ...) sont définies à l'intérieur de ces structures. Ces zones sont les suivantes :

Zone n°1 : Local technique Sprinkler

ZONE N°1
les chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de
Agricole, béton
es chocs sur des êtres vivants dus à des tensions dangereuses de
Pas de mesures de protection
Réseau BT
Lignes de télétransmission
Extinction automatique ou détection automatique
Justification:
Local sous détection incendie et le temps d'intervention des pompiers est estimé inférieur à 10 minutes
Explosion : Sans objet
Incendie : risque faible
Justification : locaux techniques sans charge calorifique importante (Voir étude de la charge calorifique).
Pas de blindage
Valeur typique L _u = 0.001
Valeur typique Lf= 0,05 (Industrielle, commerciale)
Valeur typique Lo = 0 (absence de risque)
Faible niveau de panique
Justification : Le risque d'incendie n'est pas à prendre comme un risque spécifique au sens de la norme EN 62305. Personnel limité sur le site et connaissant bien les installations.

Etude de la charge calorifique

Activité/ Palettes types	Site	Ch.Calorifique (MJ/m²) ▼	Taux d'occupation Par m²	% de d'occupat.	% de Charge de Production	Charge calorifique de stockage (en MJ/m²)
Local TGBT		800,00	0,25	100	100	200,00
(Armoire 1m3 + 1kg de plastique + 1						
table + 1 chaise) sur 4m²						
	Χ					
Total	X	Charge calorifique pondérée pour la zone considérée		200,00		

RAP-FD-ARF1 (v 11/2017)
© Bureau Veritas Exploitation

Page : 57/62

Rapport n° : 7200426/6.1.1.R-Rev.0
en date du 14/01/2019

DETERMINATION DES COMPOSANTES DES RISQUES RELATIFS A LA FOUDRE

Risque estimé:

L'estimation du risque consiste à additionner les différentes composantes du risque afin de déterminer la valeur de R1 (risque de pertes de vies humaines).

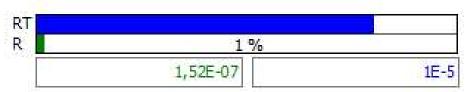
Lorsque la valeur du risque R1 est inférieure à la valeur du risque tolérable RT, fixée par convention à 1E⁻⁵, l'installation est alors considérée comme protégée.

Dans le cas contraire, les composantes critiques sont identifiées afin de déterminer la mesure la plus efficace de réduction du risque à mettre en œuvre.

Pertes humaines

Risque estimé avant mise en place des protections :

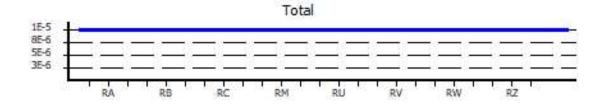
sans mesures



Avec:

RT : Risque tolérable.R : Risque estimé

Différentes composantes du risque avant mise en place des protections :



Avec:

RA: composante liée aux blessures d'êtres vivants dues aux tensions de contact et de pas dans les zones jusqu'à 3 m à l'extérieur de la structure.

RB: composante liée aux dommages physiques d'un étincelage dangereux dans la structure entraînant un incendie ou une explosion pouvant produire des dangers pour l'environnement.

RC: composante liée aux défaillances des réseaux internes causées par l'Impulsion Electromagnétique Foudre (IEMF) d'un impact direct sur la structure.

RM: composante liée aux défaillances des réseaux internes causées par l'IEMF d'un impact à proximité de la structure

RU: composante liée aux blessures d'être vivants dues aux tensions de contact à l'intérieur de la structure en raison du courant de foudre injecté dans une ligne entrante.

RV: composante liée aux dommages physiques (incendie ou explosion dus à un étincelage dangereux entre une structure extérieure et les parties métalliques généralement situées au point de pénétration de la ligne dans la structure) dus au courant de foudre transmis dans les lignes entrantes.

RW: composante liée aux défaillances des réseaux internes en raison des surtensions induites sur les lignes entrantes et transmises à l'intérieur de la structure.

RZ: composante liée aux défaillances des réseaux internes en raison des surtensions induites sur les lignes entrantes et transmises à la structure. Des pertes de type L2 et L4 pourraient apparaître dans tous les cas, avec le type L1 dans le cas des structures présentant un risque d'explosion, des hôpitaux ou d'autres structures dans lesquelles des défaillances des réseaux internes mettent immédiatement en danger la vie des personnes.

IEMF: Impulsion électromagnétique Foudre

Protections nécessaires

Le risque a été réduit à un niveau acceptable en sélectionnant les mesures de protection suivantes.

Cette sélection de mesures de protection fait partie de la gestion du risque pour l'objet Fiche05 - Local Sprinkler et n'est valable que dans le cadre de cet objet.

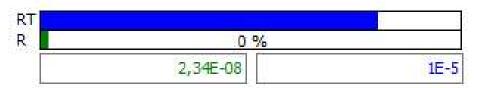
Mesures Avec protection/état recherché:

Région		Mesures	Facteur
	pEB:	Liaison équipotentielle de foudre Liaison équipotentielle pour un NPF III ou IV	3.000E-02
ZPF 0B			
		Réseau BT:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02
ZPF 1			
		Réseau BT:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02
		Réseau Courant faible:	
	pSPD:	Protection coordonnée par parafoudres NPF III ou IV	3.000E-02

Niveau du risque après mise en place des protections :

Sans objet (protection optionnelle contre les effets directs)

avec mesures



DETERMINATION DU NIVEAU DE PROTECTION

CONCLUSION

Structure et Lignes :

Il ressort de cette analyse que le risque tolérable sur la structure est supérieur au risque probable estimé. De ce fait, aucune Installation Extérieure de Protection contre la Foudre ne sera nécessaire sur la structure. Cependant et au vu des hypothèses retenues, un niveau de protection NP4 est requis sur les lignes suivantes :

- Ligne BT pénétrant dans les locaux techniques,
- Lignes de communication pénétrant sur le site

Fonctions ou Equipements important pour la sécurité et MMR :

Les équipements suivants, considérés comme important pour la sécurité, doivent être protégés par parafoudres et/ ou blindage à un niveau NP4 :

- Vanne(s) de rétention automatiques et manuelles des eaux d'incendie
- Système de démarrage des groupes motopompes sprinkler,
- Centrales de détection incendie,
- Ligne de report des alarmes incendie,

Equipotentialités :

Une équipotentialité devra être réalisée entre les canalisations métalliques de fluides (Ex : RIA) et la prise de terre. La localisation des liaisons équipotentielles doit être reportée sur un plan.

ANNEXES:

CELLULE 8 24 CELLULE 7 24 CELLULE 6 6 648m² 3,851 CELLULE 5 6 648m² POSSIBILITÉ DE COUR ARRIÈRE CELLULE 4 6 648m² 24 24 CELLULE 3 6 648m² 24 CELLULE 1 6 682m²

Plan de masse général

Plan des dispositions constructives



Murs séparatif RE1120

Bardage double peau Ecran thermique REI120 de 14 mètres Ecran thermique REI120 de 14,5 mètres

Merlon de 5 mètres par rapport au point bas de l'entrepôt